



# BMCE BANK

---

## ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE BMCE BANK EN NORMES IAS/IFRS ET NOTES ANNEXES

---

31 décembre 2012

# SOMMAIRE

<b>COMMUNIQUE FINANCIER DU GROUPE BMCE BANK</b>	<b>3</b>
<b>ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES</b>	<b>6</b>
<b>NORMES ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES PAR LE GROUPE</b>	<b>8</b>
<b>ETATS DE SYNTHESE CONSOLIDES EN IFRS</b>	<b>19</b>
Bilan IFRS	19
Compte de résultat IFRS	20
Variation des capitaux propres	21
Tableau des flux de trésorerie	22
<b>NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES</b>	<b>23</b>
<b>2. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>23</b>
2.1 Marge d'intérêts	23
2.2 Commissions nettes	23
2.3 Gains nets sur instruments financiers évalués en valeur de marché par résultat	23
2.4 Gains nets sur actifs financiers disponibles à la vente	24
2.5 Produits et charges des autres activités	24
2.6 Coût du risque de la période	24
2.7 Gains et pertes nets sur les autres actifs	25
2.8 Impôt sur les bénéfices	25
<b>3. INFORMATIONS SECTORIELLES</b>	<b>26</b>
<b>4 EXPOSITION AUX RISQUES ET STRATEGIES DE COUVERTURE</b>	<b>27</b>
4.1 Dispositif global de gestion des risques	27
4.2 Risque de crédit	29
4.3 Risque de marché	32
4.4 Risques opérationnels	33
4.5 Stress Testing	35
4.6 Risque pays	35
4.7 Gestion ALM (Risque global de liquidité et de taux d'intérêt)	36
4.8 Composition et adéquation des fonds propres	35
<b>5. NOTES RELATIVES AU BILAN</b>	<b>38</b>
5.1 Actifs, passifs et instruments financiers dérivés en valeur de marché par résultat	38
5.2 Actifs financiers disponibles à la vente	39
5.3 Opérations interbancaires, créances et dettes sur établissements de crédit	39
5.4 Prêts, créances et dettes sur la clientèle	40
5.5 Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées	41
5.6 Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	41
5.7 Impôts courants et différés	41
5.8 Comptes de régularisation, actifs et passifs divers	42
5.9 Participations dans les sociétés mises en équivalence	42
5.10 Immobilisations de placement et d'exploitation	42
5.11 Ecarts d'acquisitions	43
5.12 Provisions pour risques et charges	43
<b>6. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE</b>	<b>44</b>
<b>7. REMUNERATIONS ET AVANTAGES CONSENTIS AU PERSONNEL</b>	<b>45</b>
<b>8. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>	<b>46</b>
8.1 Evolution du capital et résultat par action	46
8.2 Périmètre de consolidation	46
8.3 Parties liées	47



Exercice  
**2012**

## 2012, UNE ANNEE AUX PERFORMANCES FINANCIERES SOLIDES EN LIGNE AVEC LES OBJECTIFS

Le Conseil d'Administration de BMCE Bank s'est réuni le Vendredi 22 mars 2013, sous la Présidence de Monsieur Othman BENJELLOUN, au Siège social de la Banque à Casablanca. Il a examiné l'activité de la Banque et du Groupe au terme de l'exercice 2012 et arrêté les comptes y afférents.

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale des Actionnaires le versement d'un dividende de 3,3 dirhams par action.

La brochure des états financiers annuels 2012 aux normes IAS/IFRS est publiée sur le site [www.bmcebank.ma](http://www.bmcebank.ma).

### ACTIVITÉ CONSOLIDÉE

**+47%**

**DH 1,2 milliard**

Résultat Net Part du Groupe  
Hors Eléments Exceptionnels

**+9%**

**DH 923 millions**

Résultat Net Part du Groupe

**+11%**

**DH 9 milliards**

Produit Net Bancaire

**+19%**

**DH 3,6 milliards**

Résultat Brut d'Exploitation

Des résultats nets franchissant **la barre du milliard** de dirhams, hors éléments exceptionnels

Renforcement de l'assise financière avec une appréciation de **+15%** des capitaux propres part du Groupe à **DH 14,3 milliards**

Poursuite du développement du Groupe BMCE Bank en Afrique **désormais présent dans 19 pays**

### ACTIVITÉ AGREGÉE

**+90%**

**DH 1 milliard**

Résultat Net Agrégé  
Hors Eléments Exceptionnels

**+31%**

**DH 713 millions**

Résultat Net Agrégé

**+13%**

**DH 4,6 milliards**

Produit Net Bancaire

**+41%**

**DH 1,8 milliard**

Résultat Brut d'Exploitation





## ACTIVITE CONSOLIDEE : RESULTAT NET PART DU GROUPE HORS ELEMENTS EXCEPTIONNELS EN HAUSSE DE +47% A PLUS DE DH 1,2 MILLIARD

Hausse du RNPG de +9%, à DH 923 millions, dans un contexte où l'effort de provisionnement a dépassé le milliard de DH (DH 1,1 milliard).

**Progression de +47% à plus de DH 1,2 milliard du RNPG hors éléments exceptionnels** -charge nette exceptionnelle de DH 323 millions liée à l'impact fiscal et à la Contribution à la Cohésion Sociale- :

- Une performance significative des activités au Maroc, notamment de (i) BMCE Bank SA dont la contribution s'est améliorée de +78% et de (ii) la filière "banque d'affaires et gestion d'actifs" dont l'apport dans le RNPG hors exceptionnel s'est apprécié de +15% ;
- Un bilan appréciable des activités à l'international, avec (i) une contribution positive des filiales européennes, représentant une part de 4% dans le RNPG hors exceptionnel contre une contribution négative une année auparavant et (ii) la hausse de +30% de la contribution des activités de l'Afrique subsaharienne.

**Hausse de +11% du PNB consolidé**, dépassant pour la 1<sup>ère</sup> fois la barre de DH 9 milliards, conjuguée à une augmentation des charges générales d'exploitation de +6%, induisant ainsi l'amélioration du Coefficient d'exploitation de 2,6 points à 60,3%.

**Augmentation de +19% du RBE**, s'établissant à près de DH 3,6 milliards en 2012 contre DH 3 milliards une année auparavant, traduisant la poursuite d'une performance opérationnelle pérenne.

**Renforcement de l'assise financière**, portant les capitaux propres part du Groupe, de DH 12,4 milliards en 2011 à DH 14,3 milliards en 2012, soit une évolution de +15%, notamment grâce à l'augmentation de capital réservée aux actionnaires de référence réalisée en 2012 d'un montant de DH 1,5 milliard pour accompagner la stratégie de développement du Groupe au Maroc et à l'international et s'aligner sur les nouvelles exigences réglementaires.

**Maintien du rythme de croissance des actifs du Groupe** à +11% sur les 4 dernières années, avec un Total Bilan consolidé de DH 231 milliards en 2012.

Hausse des dépôts et crédits consolidés de +4% et +14% à DH 144,6 milliards et DH 138,8 milliards, respectivement.

## ACTIVITE AGREGEE : CROISSANCE A DEUX CHIFFRES DES PRINCIPAUX INDICATEURS DE RESULTATS

Capacité bénéficiaire confirmée avec un **Résultat Net Agrégé hors exceptionnel de plus de DH 1 milliard**, en hausse de +90% par rapport à l'exercice précédent, et de +31% après impact des éléments fiscaux exceptionnels, passant ainsi de DH 545 millions en 2011 à DH 713 millions en 2012.

**Hausse de +13% du PNB agrégé** à DH 4,6 milliards, grâce à la bonne tenue du "core business" de la Banque comme en témoigne l'évolution favorable de la marge d'intérêts de +11% et de la marge sur commissions de +9%.

**Evolution contenue des charges générales d'exploitation** de +5,5%, induisant une amélioration sensible du Coefficient d'exploitation de 4,3 points à 60,6%

**Croissance de +41% du RBE** à DH 1,8 milliard avec un effort substantiel de provisionnement de près de DH 712 millions y compris une PRG sectorielle brute de DH 217 millions portant ainsi son niveau cumulé à DH 472 millions brute.

**Renforcement du rôle de mobilisateur de l'épargne** de la Banque illustré par une croissance plus vive des ressources à DH 107 milliards soit +6% contre +2,7% pour le secteur, portant ainsi la part de marché globale de BMCE Bank à 14,78% en amélioration de 43 points de base.

**Poursuite du dynamisme commercial**, comme en atteste la progression des crédits à l'économie de +6% à DH 93,5 milliards avec des gains en parts de marché de 11 points de base.

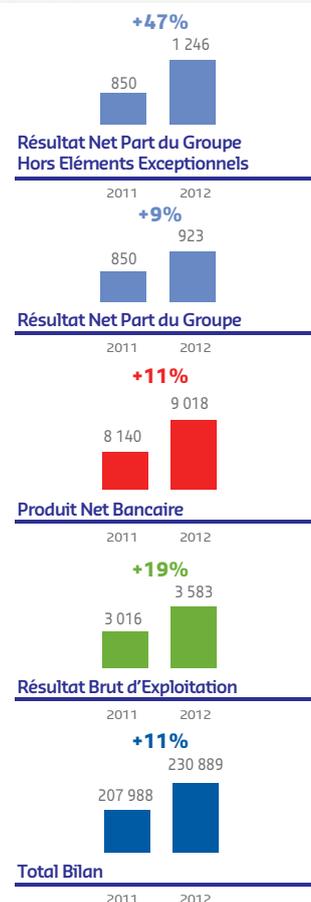
## RENFORCEMENT DE LA SOLVABILITE ET AMELIORATION DU PROFIL DE RISQUE DE LA BANQUE

**Renforcement des Fonds Propres de Base** permettant à la Banque d'inscrire les ratios de Tier one au-delà de 9% et de solvabilité de 12%.

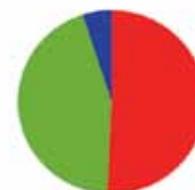
**Baisse du taux de sinistralité** de 40 points de base à 4,53%, en dessous de la moyenne du secteur (4,96%).

**Renforcement du taux de couverture des créances en souffrance** de 67,4% en 2011 à 71,6% en 2012.

## ACTIVITE CONSOLIDEE DU GROUPE BMCE BANK EN MDH



## RESULTAT NET PART DU GROUPE A FIN DECEMBRE 2012 PAR ZONE GEOGRAPHIQUE



51% ● Maroc  
44% ● Afrique  
5% ● Europe

# PERFORMANCES APPRECIABLES DES METIERS DU GROUPE

## BANQUE DES PARTICULIERS ET DES PROFESSIONNELS : CONQUETE DE NOUVEAUX MARCHES

Croissance significative de +29% du chiffre d'affaires global de la **Bancassurance** à près de DH 1,7 milliard.

Développement d'une offre avantageuse destinée aux **MRE** afin de répondre à l'évolution des attentes de cette clientèle (*E-transfert, Cash to Account...*).

Lancement d'une stratégie de développement dédiée à la **clientèle privée**, segment à fort potentiel de croissance.

Développement de la **Banque à Distance** à travers l'enrichissement du produit **BMCE Direct** par la mise en place du service « Bourse en Ligne ».

Nouvelles offres adressant les besoins des Très Petites Entreprises (*Forfait TPE, Crédit Damane Express*).

## BANQUE DE L'ENTREPRISE : UNE STRATEGIE PME FRUCTUEUSE CONFORTANT PLUS DE CREATION DE VALEUR

Croissance de **+11,2% des dépôts** de la Banque de l'Entreprise s'établissant à DH 25 milliards, et de **+4,3% des crédits** à DH 61,3 milliards.

**Renforcement de la présence sur le marché de la PME** : (i) personnalisation de l'offre produits & services et innovation (i.e. : *Pack Business PME et le Club PME*), (ii) consolidation de la proximité à travers l'organisation de plusieurs rencontres régionales en faveur des PME.

**Consolidation du positionnement de la Banque sur le commerce extérieur**, comme en attestent les tendances haussières des volumes confiés à l'import et à l'export de +12% et +16%, respectivement, plus soutenues que celles enregistrées au niveau des échanges extérieurs nationaux (+7% et +4%).

Renforcement du **positionnement de leadership** dans le secteur du **Project Finance**, avec la conduite d'opérations de grandes envergures dans différents secteurs en dépit d'un contexte mitigé.

Poursuite de la **stratégie de proximité** aux entreprises grâce à l'extension du Réseau de 3 nouveaux centres d'affaires à *Nador, Oujda et Laâyoune*.

## BANQUE D'AFFAIRES : PERSISTANCE D'UNE CONJONCTURE DE MARCHÉ DEFAVORABLE

Renforcement de la part de marché de **BMCE Capital Markets** sur la dette privée à 53,2% grâce à l'agressivité commerciale et à la différenciation de l'offre, se positionnant ainsi au premier rang sur ce segment.

Consolidation des synergies entre **BMCE Capital Bourse** et **CM-CIC Securities** dans le cadre du projet **African Securities Network**, avec la signature d'un accord de distribution de produits de recherche entre les deux partenaires.

Hausse de l'encours des actifs sous gestion de **BMCE Capital Gestion** de +5% à DH 33,5 milliards contre +4,6% pour le secteur, soit une part de marché en hausse à 14%.

Maintien du volume des actifs en conservation de **BMCE Capital Titres** à DH 66,7 milliards et de la part de marché à 28% et ce, en dépit de la baisse de la volumétrie globale du marché boursier en 2012.

## SERVICES FINANCIERS SPECIALISES : DES PERFORMANCES RESILIENTES DANS UN CONTEXTE PEU FAVORABLE

### MAGHREBAIL

Croissance de l'**encours net comptable** de **+6,3%** contre +3% pour le secteur, induisant ainsi une amélioration de sa **part de marché** de 19,8% à **20,5%**.

### SALAFIN

**Hausse de la production de +6%** dans un contexte marqué par un recul de la production au niveau du secteur avec un **Résultat Net quasi-stable à DH 92 millions** (tenant compte de la contribution à la cohésion sociale de DH 1,4 million).

### MAROC FACTORING

Année 2012, marquée par la **réorientation des activités vers le cœur du métier**, le **full factoring** consistant en l'externalisation du portefeuille clients des entreprises, la **réorganisation de l'approche commerciale**, et l'**optimisation des charges** dans un contexte de forte concurrence.

### RM EXPERTS

**Performances positives** de la filiale spécialisée dans le recouvrement du Groupe BMCE Bank avec des **recupérations atteignant DH 305 millions** en 2012 permettant ainsi une reprise de provisions de l'ordre de DH 130 millions.

## ACTIVITES DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE : RENFORCEMENT DE L'ANCRAGE CONTINENTAL DU GROUPE

### BANK OF AFRICA

**Résultats consolidés solides** avec une hausse de +15% du PNB à € 291 millions et de +13,6% du RBE à € 119 millions.

**Développement de l'assise commerciale**, avec (i) une croissance de +11% et +20% des dépôts et des crédits à la clientèle, s'établissant à € 3,2 milliards et € 2,2 milliards respectivement, et (ii) une croissance de +23% du portefeuille clientèle à 1,4 million de comptes.

**Poursuite de la croissance organique** du Groupe BOA à travers l'ouverture de 32 nouvelles agences portant la taille du réseau de distribution à 370 agences couvrant 15 pays.

**Obtention de l'agrément bancaire de Bank of Africa au Togo** en 2013, portant ainsi le nombre des pays d'implantation à 15 sur le Continent.

### LA CONGOLAISE DE BANQUE

**Une performance financière positive** dans la continuité des exercices précédents avec une hausse de +17% du PNB à € 30 millions et de +16% du Résultat Net à € 10,7 millions.

### BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI

**Croissance significative de +21% du Résultat Net** de la Banque de Développement du Mali, atteignant € 12,7 millions à fin 2012.

## ACTIVITES EUROPEENNES : RETOUR A L'EQUILIBRE

**Redressement de la situation financière** de la filiale londonienne du Groupe, **BMCE Bank International Plc**, avec un Résultat Net Positif de £ 1,2 million pour la 1<sup>ère</sup> année depuis sa création et ce, grâce au programme majeur de restructuration entrepris depuis 2011.

**Résultats satisfaisants** de **BMCE Bank International Madrid** dans un contexte économique difficile en Espagne, avec un PNB stable à € 11 millions et un Résultat Net de € 3 millions.

## RSE ET DEVELOPPEMENT DURABLE : CONSOLIDATION DES PRATIQUES SOCIETALES ET ENVIRONNEMENTALES

Distinction de la Présidente de la Fondation BMCE Bank - Dr. Leila MEZIAN BENJELLOUN- pour les nombreuses actions entreprises en matière de promotion de la culture Amazighe et de développement humain à travers l'obtention du « **Prix du mérite de la culture amazighe 2011** » décerné par l'IRCAM et du « **Prix de la femme de l'année 2012** » décerné par la Chambre américaine de commerce au Maroc (AMCHAM).

Elargissement du **réseau Medersat.Com** à 174 complexes et unités scolaires et pré-scolaires, suite à l'ouverture d'une école à Imouzzer Marmoucha et à la construction d'un établissement à Bamako au Mali. Le nombre total d'élèves scolarisés et pris en charge par la Fondation porté à 14 000 enfants.

Accompagnement du réseau Entreprise dans la commercialisation du **premier produit vert au Maroc** «*Energico*» destiné essentiellement à la PME pour le financement des équipements renforçant l'efficacité énergétique.

**Résultats encourageants** de la mise en œuvre des principes de l'**ISO 14 001** en termes de réduction de la consommation d'eau, d'électricité et de papier, dépassant les objectifs fixés.

## FAITS MARQUANTS 2012-2013

Montée dans le capital du Groupe Bank of Africa à hauteur de **68%**

Obtention de l'agrément bancaire de BOA au **Togo**

BMCE Bank élue « **Best Trade Finance Bank in Morocco** » par le magazine Global Trade Review et « **Socially Responsible Bank of the Year** » par African Awards

BMCE Bank International PLC élue « **African Project finance-Transport Deal of the Year** » par Euromoney

Augmentation de capital de BMCE Bank de l'ordre de **1,5 milliard de DH** au profit des actionnaires de référence

Emission d'un emprunt subordonné d'un montant de **1 milliard de DH**

Obtention d'une ligne de crédit de **75 M\$** pour le refinancement des activités du commerce extérieur par la **BERD** (Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement)

Création de la filiale **BMCE Euroservices**, établissement de crédit de droit espagnol, en charge de l'activité des Marocains Résidant à l'Étranger en synergie avec le Réseau Maroc et ce, dans le cadre de la réorganisation de la Plateforme Europe



# **ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES**



47, rue Allal Ben Abdellah  
20 000 Casablanca  
Maroc

Aux Actionnaires de  
**BMCE Bank**  
140, Avenue Hassan II  
Casablanca



**ERNST & YOUNG**

37, Bd Abdellatif Ben  
Kaddour  
20 060 Casablanca  
Maroc

## ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION PROVISOIRE AU 31 DÉCEMBRE 2012

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur et ses filiales (Groupe BMCE Bank) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives au terme de la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2012. Cette situation provisoire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 18.413.529, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 1.579.461.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe BMCE Bank arrêtés au 31 décembre 2012, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.7 de l'annexe qui décrit les modalités de dénouement définitif du contrôle fiscal de BMCE Bank qui a eu pour effet la constatation en 2012 d'une charge brute de KMAD 387.058.

Casablanca, le 22 mars 2013

### Les commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

Faïçal MEKOUAR  
Associé Gérant

ERNST & YOUNG

Bachir TAZI  
Associé



## 1. NORMES ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES PAR LE GROUPE

### 1.1 Contexte

L'application des normes IAS/IFRS est obligatoire à partir de l'exercice ouvert à partir du 01/01/2008.

L'objectif primordial des autorités réglementaires est de doter les établissements de crédit d'un cadre de comptabilité et d'information financière conforme aux standards internationaux en terme de transparence financière et de qualité de l'information fournie.

Le Groupe BMCE Bank a adopté les normes internationales d'information financière IFRS, approuvées par l'IASB, depuis l'arrêté des comptes consolidés au 31 décembre 2008, avec un bilan d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2007.

## 2. NORMES COMPTABLES APPLIQUEES

### 2.1 Consolidation

Le périmètre de consolidation intègre toutes les entités étrangères et nationales, dont le Groupe détient des participations directes ou indirectes. Le niveau d'intégration, (une intégration globale, une intégration proportionnelle ou une mise en équivalence) varie respectivement selon que le Groupe exerce un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable. Toutefois, les entités identifiées sous contrôle conjoint (coentreprises) peuvent être consolidées selon la méthode proportionnelle ou évaluées par mise en équivalence.

#### Options Retenues par BMCE Bank

##### Définition du périmètre

Le Groupe BMCE Bank intègre dans son périmètre de consolidation les entités, quelles que soient leurs activités, dont il détient au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels.

Par ailleurs, il intègre les entités dont les montants consolidés remplissent une des conditions suivantes :

- Le total du bilan de la filiale est supérieur à 0.5% du total du bilan de l'entité mère ;
- La situation nette de la filiale est supérieure à 0.5% de la situation nette de l'entité mère ;
- Les produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0.5% des produits bancaires de l'entité mère.
- Seuils « cumulatifs » qui permettent de s'assurer que le total combiné des entités exclues de la consolidation ne dépasse pas 5% de l'agrégat en consolidé.

##### Exception

Une entité ayant une contribution non significative doit intégrer le périmètre de consolidation si elle détient des parts dans des filiales qui vérifient un des critères ci-dessus décrits.

### 2.2. Immobilisations Corporelles

Une immobilisation corporelle est un bien par nature durable détenu par l'entreprise pour être utilisé par elle-même ou loué à un tiers.

#### Evaluation initiale

Les immobilisations sont enregistrées initialement à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables.

#### Evaluation ultérieure

Une immobilisation corporelle peut être évaluée selon deux méthodes :

- Le modèle du coût (méthode préférentielle) : correspond au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.
- Le modèle de la réévaluation (méthode optionnelle) : correspond à sa juste valeur à la date de la réévaluation diminuée du cumul des amortissements ainsi que du cumul des pertes de valeur ultérieures. La juste valeur correspond au montant pour lequel un actif pourrait être échangé entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

Les réévaluations doivent être effectuées avec une régularité suffisante pour que la valeur comptable ne diffère pas de façon significative de celle qui aurait été déterminée en utilisant la juste valeur à la date de clôture.

#### Approche par composants

Dès lors que des éléments d'un actif présentent des durées d'utilité et des rythmes de consommation des avantages attendus différents, ils doivent être reconnus séparément, comme des composants distincts et amortis de façon systématique sur leurs durées d'utilité propres.

#### Règles d'amortissement

La base amortissable d'un actif correspond au coût de l'actif diminué par la valeur résiduelle, celle-ci correspond au prix actuel de l'actif tenant compte de l'âge et de l'état estimés de l'immobilisation à la fin de sa durée d'utilité.

L'amortissement d'un actif corporel s'étend sur la durée d'utilité qui correspond à la période pendant laquelle l'entité s'attend à utiliser un actif. L'amortissement doit refléter le rythme de consommation des avantages économiques futurs. Les méthodes et les durées d'amortissement doivent être revues périodiquement par l'entreprise, et en conséquence, les dotations aux amortissements de l'exercice en cours et des exercices futurs doivent être réajustées.

Même si la juste valeur de l'actif comptable est supérieure à sa valeur comptable, on comptabilise l'amortissement et ceci tant que la valeur résiduelle ne dépasse pas sa valeur comptable.



## Perte de valeur

Une perte de valeur est le montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif sur sa valeur recouvrable, laquelle correspond à la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité.

Les pertes de valeurs sont constatées dès lors que des indices de perte de valeur (internes ou externes) sont présents. Les indices de perte de valeur doivent être appréciés à chaque clôture.

### Options retenues par BMCE Bank

#### Évaluation Initiale

Le Groupe a opté pour la méthode du coût, la privilégiant ainsi à la méthode de réévaluation prévue par la norme IAS16.

Le coût d'entrée d'une immobilisation intègre les frais d'emprunt supportés à l'occasion en respect de la norme IAS 23.

#### Valeur résiduelle

Compte tenu de la nature des immobilisations du Groupe BMCE Bank, le groupe n'a retenu aucune valeur résiduelle sauf pour le matériel de transport détenu par la filiale Locasom. En effet, les autres actifs du Groupe ne font pas l'objet d'un marché suffisamment actif ou d'une politique de renouvellement sur une durée pratique nettement inférieure à la durée d'utilisation possible pour qu'une valeur résiduelle puisse être retenue.

#### Durée d'amortissement

Le Groupe a adopté un plan d'amortissement identique dans les comptes consolidés IAS/IFRS.

#### Approche par composants

Compte tenu de l'activité du Groupe, l'approche par composants a été appliquée essentiellement pour les immeubles. L'option retenue par le Groupe pour le bilan d'ouverture est la reconstitution du coût historique décomposé en fonction des caractéristiques propres aux constructions du Groupe BMCE Bank.

#### Matrice de décomposition

	Immeubles Sièges		Immeubles autres que Sièges	
	Durée	QP	Durée	QP
<b>Structure, gros œuvres</b>	80	55%	80	65%
<b>Façade</b>	30	15%		
<b>Installations générales techniques</b>	20	20%	20	15%
<b>Agencements</b>	10	10%	10	20%

## Perte de valeur

Le Groupe a jugé que la notion de perte de valeur ne sera applicable qu'aux constructions et qu'en conséquence le prix de marché (valeur d'expertise) comme indicateur de dépréciation.

## 2.3 Immeubles de Placement

La norme IAS 40 définit un immeuble de placement comme étant un bien immobilier détenu pour retirer des loyers et/ou valoriser le capital. Un immeuble de placement génère donc des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs de l'entreprise contrairement aux biens immobiliers dont l'objet principal est la production ou la fourniture de biens ou de services.

La norme IAS 40 laisse le choix de l'évaluation des immeubles de placement :

- Soit en juste valeur avec variation de JV en résultat chaque année ou,
- Soit au coût amorti.

Toute option choisie, doit être appliquée à l'ensemble des immeubles de placement.

### Options retenues par le Groupe BMCE Bank

#### Recensement

Le Groupe qualifie en immeuble de placement, toute immobilisation classée socialement en hors exploitation.

#### Valorisation

Le Groupe BMCE Bank a opté pour la méthode du coût amorti pour la valorisation de ses immeubles de placement. Le traitement en matière de valorisation est identique à celui retenu pour la valorisation des immeubles d'exploitation.

## 2.4. Immobilisations Incorporelles

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire et sans substance physique.

Elle est :

- Identifiable : afin de la distinguer du Goodwill ;
- Contrôlée : si l'entreprise a le pouvoir d'obtenir les avantages économiques futurs découlant de la ressource sous-jacente et si elle peut également restreindre l'accès des tiers à ses avantages.

La norme IAS38 distingue deux phases pour les immobilisations incorporelles générées en interne.

Phase	Immobilisation/charge
Recherche	Charge
Développement	Immobilisation

Les frais résultant de la phase de développement doivent être immobilisés s'il est possible de démontrer :

- La faisabilité technique du produit ;
- L'intention de mener à bien le projet ;
- La capacité de l'entreprise à le vendre ou à l'utiliser ;
- La capacité financière à mener à bien le projet ;
- Les avantages économiques futurs profiteront à l'entreprise.



## Evaluation initiale

L'évaluation initiale d'une immobilisation incorporelle se fait au coût qui est égal au montant de trésorerie ou d'équivalent de trésorerie payé ou à la juste valeur de toute autre contrepartie donnée pour acquérir un actif au moment de son acquisition ou de sa construction.

La norme IAS 38 fait référence à 2 méthodes pour l'évaluation postérieure d'une immobilisation incorporelle :

- Le coût amorti : l'immobilisation est comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.
- La réévaluation : l'immobilisation incorporelle doit être comptabilisée à son montant réévalué, à savoir sa juste valeur à la date de réévaluation, diminuée du cumul des amortissements ultérieurs et du cumul des pertes de valeur ultérieures. La juste valeur doit être déterminée par rapport à un marché actif. Les réévaluations doivent être effectuées avec une régularité suffisante pour que la valeur comptable ne diffère pas de façon significative de celle qui aurait été déterminée en utilisant la juste valeur à la date de clôture.

## Amortissement

Toutes les immobilisations incorporelles font l'objet d'un amortissement sur une durée maximale de 20 ans. Une immobilisation incorporelle à durée de vie illimitée n'est pas amortie, dans ce cas précis, un test de dépréciation devra être fait à chaque date de clôture.

Le mode d'amortissement doit traduire le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

## Perte de valeur

Les pertes de valeurs sont constatées dès lors que des indices de perte de valeur (internes ou externes) sont présents. Les indices de perte de valeur doivent être appréciés à chaque clôture.

## Les options retenues par BMCE Bank

Pour la première application, le Groupe a opté pour la reconstitution du coût amorti.

Il a été décidé, en outre, de ne pas activer les logiciels développés en interne dans le bilan d'ouverture, et de mettre en place un système de suivi des coûts de développement dans le futur.

Pour l'évaluation postérieure des immobilisations incorporelles, le Groupe a opté pour la méthode du coût amorti.

## Amortissement

Le Groupe a décidé de maintenir les durées actuellement utilisées.

## Valeur résiduelle

Compte tenu de la nature des immobilisations incorporelles détenues, le Groupe considère que la notion de valeur résiduelle n'est pas pertinente pour les immobilisations incorporelles. En conséquence aucune valeur résiduelle ne serait retenue.

## Titres

La norme IAS 39 répartit les actifs financiers en quatre catégories ainsi définies en fonction de l'intention de gestion :

### Actifs en juste valeur par la contrepartie du compte de résultat

Un instrument financier doit être classé dans cette catégorie s'il répond à l'une ou l'autre des conditions suivantes :

Il est un instrument financier de transaction, car :

- Il est acquis ou contracté dans le but principal d'être vendu ou acheté à court terme
- Il fait partie d'un portefeuille d'instruments financiers distincts pour lequel une indication d'un rythme effectif récent de prise de bénéfice à court terme existe
- Il s'agit d'un dérivé (à l'exception d'un dérivé désigné comme un instrument de couverture)
- Il a été désigné comme tel lors de son acquisition ;

Tout instrument financier peut ainsi être classé en actifs et passifs financiers en juste valeur par la contrepartie du compte de résultat sauf les investissements en actions ne disposant pas d'un marché actif et dont la juste valeur ne peut être précisément mesurée.

Les instruments dérivés sont considérés comme des actifs ou passifs à la juste valeur par résultat, sauf s'ils sont désignés en couverture.

## Principes de comptabilisation

### Evaluation initiale

Les titres classés en actifs financiers à la juste valeur par résultat devront être initialement comptabilisés pour leur prix d'acquisition, hors coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition et coupons courus inclus.

### Evaluation ultérieure

Les titres classés en actifs financiers à la juste valeur par résultat sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat

Cette catégorie de titre ne fait pas l'objet de dépréciation

### Investissements détenus jusqu'à leur échéance

Il s'agit des actifs financiers à paiements fixes ou déterminables et à échéance fixée que l'entité a l'intention expresse et la capacité de conserver jusqu'à échéance. Il ne peut s'agir d'instruments financiers initialement désignés comme étant des actifs/passifs en juste valeur par la contrepartie du compte de résultats ou correspondant à des prêts et créances.

Une entité ne peut classer un actif financier en investissement détenu jusqu'à échéance si l'entité a au cours de l'année en cours ou au cours des deux exercices précédents, vendu ou reclassé avant leur échéance une part significative de ce type d'investissement, cette restriction ne s'appliquant pas aux cessions :

- Proches de l'échéance (moins de trois mois) pour lesquels le changement des taux de marché n'a pas un impact significatif sur la juste valeur des actifs concernés ;



- Survenant après la collecte d'une part substantielle du capital initial (environ 90% du principal de l'actif) ;
- Attribuables à un événement isolé, incontrôlable et qui ne pouvait être raisonnablement prévu ;
- Les ventes de titres entre les entités (ventes intragroupes).

Une entité n'a pas une intention manifeste de conserver jusqu'à son échéance un placement dans un actif financier ayant une échéance fixée si l'une quelconque des conditions suivantes est satisfaite :

- L'entité pense conserver l'actif financier pour une période indéfinie ;
- L'entité est prête à vendre l'actif en réponse à des variations affectant les taux d'intérêt du marché ou les risques, à des besoins de liquidité, à des changements dans la disponibilité et le rendement dégagé sur des placements alternatifs, à des changements dans les sources de financement, et dans les modalités de ces financements ou les risques sur monnaies étrangères,
- L'émetteur a le droit de régler l'actif financier pour un montant sensiblement inférieur à son coût amorti.

Une entité ne démontre pas sa capacité à conserver jusqu'à son échéance un placement dans un actif à échéance fixée si l'une des deux conditions suivantes est satisfaite :

- Elle ne dispose pas des ressources financières nécessaires pour continuer à financer son placement jusqu'à échéance
- Elle est assujettie à une contrainte existante juridique ou autre, qui pourrait remettre en cause son intention de conserver l'actif financier jusqu'à échéance

### Principes de comptabilisation

#### Evaluation initiale

Les titres détenus jusqu'à échéance devront être initialement comptabilisés pour leur prix d'acquisition, frais de transaction directement attribuables à l'acquisition et coupons inclus (dans un compte de créances rattachées)

#### Evaluation ultérieure

Par la suite, la comptabilisation sera au coût amorti avec amortissement de la surcote/décote selon la règle du taux d'intérêt effectif (TIE)

#### Dépréciation

En cas de signe objectif de dépréciation, une provision doit être constatée pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de recouvrement estimée (VRE).

La valeur de recouvrement estimée est obtenue par actualisation des flux futurs attendus au taux d'intérêt effectif d'origine.

En cas d'amélioration ultérieure, une reprise de la provision excédentaire est à constater.

### Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs autres que des dérivés qui sont à paiements fixés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché financier actif. Les actifs suivants ne sont pas classés dans cette catégorie :

- Ceux que l'entité a l'intention de vendre immédiatement ou à court terme, lesquels doivent être classés dans actifs financiers détenus à des fins de transaction et ceux que l'entité désigne comme actifs en juste valeur par la contrepartie du compte de résultat ;
- Ceux désignés par l'entité comme disponibles à la vente ;
- Ceux pour lesquels une part significative de l'investissement de base ne pourrait être recouvrée pour d'autres raisons que la détérioration du crédit et qui sont classé en disponibles à la vente.

### Principes de comptabilisation

Comptabilisation au coût amorti (selon méthode du TIE) corrigé d'éventuelles provisions pour dépréciation.

#### Dépréciation

En cas de signe objectif de dépréciation, une provision doit être constatée pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de recouvrement estimée.

En cas d'amélioration ultérieure, une reprise de la provision excédentaire est à constater.

### Actifs disponibles à la vente

Il s'agit des actifs financiers autres que les dérivés et qui sont désignés comme tels ou qui ne sont classés ni en prêts et créances, ni en investissements détenus jusqu'à leur échéance ni en actifs financiers en juste valeur par la contrepartie du compte de résultats.

### Principes de comptabilisation

En IAS 39, les principes de comptabilisation des titres classés en « disponibles à la vente » sont les suivants :

#### Evaluation initiale

Les titres disponibles à la vente devront être initialement comptabilisés pour leur prix d'acquisition, frais de transaction directement attribuables à l'acquisition et coupons courus inclus (dans un compte de créances rattachées)

#### Evaluation ultérieure

Les variations de juste valeur des titres (positives ou négatives) classés en « disponibles à la vente » sont enregistrées en capitaux propres. L'amortissement dans le temps de l'éventuelle surcote/décote des titres à revenus fixes est comptabilisé en résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif.



## Dépréciation

En cas de signe objectif de dépréciation, significative et durable pour les titres de capitaux propres, et matérialisée par la survenance d'un risque de crédit pour les titres de dettes, la moins value latente comptabilisée en capitaux propres doit en être sortie et comptabilisée dans le résultat de l'exercice.

En cas d'amélioration ultérieure, cette dépréciation peut faire l'objet d'une reprise par résultat pour les instruments de taux mais pas pour les instruments de capitaux propres. Dans ce dernier cas, la variation de juste valeur positive sera comptabilisée dans un compte de capitaux propres recyclables et la variation négative sera enregistrée en résultat.

### Options retenues par BMCE Bank

Groupe BMCE Bank a opté pour une classification selon l'intention de gestion et la nature des titres.

Le portefeuille Titres se compose comme suit :

- Les titres de participations
- Les titres Trading
- Titres réglementés

### Titres de participation

#### Classification

Ces titres sont classés dans la catégorie « Actifs disponibles à la vente », évalués à la juste valeur.

#### Valorisation

Titres cotés : la valeur de référence est le dernier cours boursier ;

Titres non cotés : la juste valeur est déterminée suivant des modèles internes.

#### Dépréciation

Titres cotés : baisse du cours de bourse de 20% sur une période de 6 mois ;

Titres non cotés : selon les indices de dépréciation déterminés pour le suivi du provisionnement.

### Titres Trading (SDM)

#### Classification

L'intention de gestion est définie compte tenu de la gestion future de la salle de marché, l'intention de gestion était, pour le bilan d'ouverture, principalement le « trading » pour la totalité des encours gérés par la salle de marché.

#### Valorisation

Les titres cotés : la juste valeur correspond au cours boursier ;

Titres non cotés : la juste valeur est déterminée suivant un modèle interne.

## Titres réglementés

Ce portefeuille a été classé autant que titre détenus jusqu'à l'échéance

### 2.5. Provisions

#### Provisions collectives

Si une entité détermine qu'il n'existe pas d'indication objective de dépréciation pour un actif financier considéré individuellement, significatif ou non, elle inclut cet actif dans un groupe d'actifs financiers présentant des caractéristiques de risque de crédit similaires et les soumet collectivement à un test de dépréciation.

#### Indices de dépréciation

Dans le cadre d'un examen collectif, un indice objectif de dépréciation peut se résumer à des événements observables indiquant qu'il existe une diminution mesurable des flux de trésorerie futurs estimés provenant d'un groupe de prêts depuis que ces actifs ont été comptabilisés pour la première fois et ce, bien que cette diminution ne puisse encore être rattachée aux divers prêts composants ce groupe notamment :

- Les modifications défavorables de la capacité des emprunteurs faisant partie du Groupe ou ;
- Une situation économique nationale ou locale corrélée aux défauts de paiement sur les actifs faisant partie du groupe.

#### Provisions individuelles

Font l'objet d'une provision, toutes les créances présentant, une ou plusieurs indications objectives de dépréciation, les indications d'une dépréciation liées à l'avération d'un risque de crédit suivantes sont proposés par la norme :

- Des difficultés financières importantes de l'émetteur ou du débiteur,
- Une rupture de contrat tel qu'un défaut de paiement des intérêts ou du principal ;
- L'octroi par le prêteur à l'emprunteur, pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'entreprise, d'une facilité que le prêteur n'aurait pas envisagé en d'autres circonstances ;
- La probabilité croissante de faillite ou autre restructuration de l'emprunteur ;
- La disparition d'un marché actif pour cet actif financier suite à des difficultés financières ou ;
- Des données observables indiquant une diminution évaluable des flux de trésorerie futurs estimés provenant d'un groupe d'actifs financiers depuis la comptabilisation initiale de ces actifs, bien que la diminution ne puisse pas encore être rattachée à chaque actif financier du groupe y compris ;



- Des changements défavorables de la solvabilité des emprunteurs du Groupe ; ou
- Une situation économique nationale ou locale corrélées avec les défaillances sur les actifs du Groupe

#### Méthode de provisionnement

La norme IAS 39 ne distingue pas deux méthodologies différentes pour l'évaluation des provisions sur encours « *impaired* » individuellement ou collectivement. Au contraire, le principe unique à appliquer est de provisionner l'excédent de la valeur comptable des actifs sur leur valeur recouvrable.

La valeur recouvrable se définit comme la valeur actuelle des flux de trésoreries futurs estimés de l'actif (ou du groupe d'actif) actualisés au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif.

La constitution de provisions n'intervient qu'en cas de dégradation observable du niveau de risque du groupe de créances et ayant incidence mesurable sur les flux de trésorerie du groupe constitué.

Compte tenu de la méthodologie d'évaluation des valeurs recouvrables selon les IFRS, les établissements doivent être en mesure d'établir une corrélation entre l'indication objective de dépréciation observée et son incidence sur les flux de trésorerie attendus du portefeuille concerné.

#### Perte de valeur

Selon le référentiel IFRS, la perte de valeur se mesure comme la différence entre, d'une part, la valeur comptable des créances, d'autre part la valeur recouvrable, celle-ci correspondant à la valeur actuelle des flux de récupération attendus, actualisés en utilisant le taux d'intérêt effectif d'origine de la créance.

#### Options retenues par BMCE Bank

##### Provisions collectives

Seules les pertes avérées sont provisionnées tel que stipulé par la norme. Les pertes attendues ne peuvent faire l'objet d'un provisionnement.

Dans le cadre du traitement de la provision collective, le Groupe BMCE Bank a défini pour son portefeuille clientèle un certain nombre de critères qui permettent d'analyser le comportement des créances, et les catégoriser dans des types d'anomalies qui vont servir à la formation des groupes homogènes.

La méthode utilisée consiste à étudier l'évolution des dossiers classés sous surveillance au cours des exercices antérieurs pour déterminer un taux de passage en contentieux sur la base de séries statistiques. Le taux de provisionnement IFRS, en plus du taux de passage en contentieux sont alors appliqués à l'encours sous surveillances pour la détermination de la provision collective.

#### Provisions individuelles

Le Groupe a jugé possible et nécessaire d'appliquer le principe de la contagion pour l'identification des encours présentant des indications objectives de dépréciation selon les normes IFRS.

Pour le calcul de l'impact estimé à l'ouverture, le portefeuille de créances en souffrance de BMCE Bank a été segmenté de la façon suivante :

- « Gros dossiers » ;
- Revue individuelle par BMCE de chacun des dossiers pour estimer les flux de recouvrement et les positionner dans le temps ;
- La provision en IFRS correspond à la différence entre l'encours débiteur et la somme des recouvrements attendus ;
- La population non couverte par les gros dossiers fait l'objet d'un traitement suivant un modèle statistique des flux de recouvrement par année de déclassement.

#### 2.6 Goodwill

##### Coût d'un regroupement d'entreprises

Le coût d'un regroupement d'entreprises est évalué comme le total des justes valeurs des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

##### Affectation du coût de regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition, affecter le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date. Toute différence entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est constatée au niveau du Goodwill.

##### Goodwill

À la date d'acquisition, le Goodwill est comptabilisé à l'actif. Il est initialement évalué à son coût, c'est-à-dire l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Après sa comptabilisation initiale, le Goodwill doit être évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Le Goodwill ne peut plus être amorti et un test de dépréciation est appliqué.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, des tests de dépréciation doivent être effectués, annuellement, pour vérifier que les écarts d'acquisition constatés pour chaque filiale (UGT) n'ont pas lieu d'être dépréciés.

##### Options retenues par la BMCE Bank

- Conformément à la norme IFRS 1, BMCE Bank a choisi de ne pas retraiter les Goodwill existants.



- Les amortissements des Goodwill ne seront plus appliqués.

Des tests de dépréciation des écarts d'acquisition ont été effectués courant l'exercice 2012. Ils ont pour objectif de s'assurer que la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie est toujours inférieure à la valeur recouvrable. Ces tests seront réalisés lorsqu'apparaît un risque de dépréciation durable, et en tout état de cause une fois par an.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est définie comme la valeur la plus élevée entre sa Juste valeur nette des coûts de vente et sa valeur d'utilité.

La juste valeur, étant le montant auquel on pourrait raisonnablement s'attendre pour la vente d'une UGT, à des conditions normales de marché.

La valeur d'utilité est basée sur une estimation des cash flows actualisés générés par l'activité dans le cadre de son exploitation par la banque :

- Si la valeur recouvrable de la filiale est supérieure à celle comptable, alors il n'y a pas lieu de constater d'impairment ;
- Dans le cas contraire, la différence est constatée en charge d'impairment. Elle sera en priorité allouée au goodwill, puis aux autres actifs sur la base d'un prorata.

La banque a utilisé différentes méthodes pour la valorisation de la valeur d'utilité des UGT, selon les critères de chaque filiale. Ces méthodes se sont basées sur des hypothèses et estimations :

- L'approche par les revenus, communément appelée « Discounted Dividend Model », qui est une méthode classique dans le secteur bancaire. La mise en œuvre de cette méthode repose sur le business plan de la filiale et valorise ainsi cette dernière par le biais de la valeur actuelle des flux de dividendes futurs. Ces flux seront actualisés au coût des fonds propres.
- La méthode des « Discounted Cash flows » est une méthode traditionnelle pour l'évaluation des firmes dans le secteur des services. Elle se base sur l'actualisation des flux de trésorerie disponibles au coût moyen pondéré du capital.

## 2.7. Ecarts de Conversion

Les dispositions générales concernant les écarts de conversion contenues dans IAS 21 « Effets de la variation des cours de change » sont les suivantes :

- Les éléments non monétaires, comptabilisés au bilan au coût historique, sont convertis au coût historique ;
- Les éléments non monétaires, comptabilisés au bilan en juste valeur, sont convertis au cours en vigueur à la date de l'évaluation de la juste valeur ;
- Les éléments monétaires sont convertis au cours de clôture à la date d'évaluation ;
- Les éléments de comptes de résultat sont convertis aux cours en vigueur aux dates de réalisation des transactions enregistrées, à l'exception des dotations aux amortissements et aux provisions passées sur éléments non monétaires qui sont convertis au cours historique.

Les différences de change sur éléments monétaires sont

comptabilisées en résultat de la période.

## Conversion des comptes des entreprises étrangères consolidées

Les éléments d'actif et de passif sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice :

- Les produits et les charges sont convertis aux cours de vigueur en date de chacune des transactions, pour des raisons pratiques, un taux moyen peut être utilisé sauf variations significatives
- Les écarts de conversion constatés sont portés en capitaux propres en distinguant la part revenant aux intérêts minoritaires.

## Options retenues par BMCE Bank

Pour les titres de participation non consolidés, qui seront classés en AFS (actifs disponibles à la vente), les écarts de conversion seront une composante de la juste valeur comptabilisée en capitaux propres.

Le Groupe BMCE Bank a considéré que son écart de conversion cumulé à la date de transition est nul pour toutes ses activités étrangères.

Dans ce cas, les conséquences sont les suivantes :

- Les écarts ou réserves de conversion sont reclassés, au sein des capitaux propres d'ouverture ;
- Les écarts de conversion cumulés antérieurs à la date de transition aux IFRS ne rentrent pas dans la détermination du résultat de cession futur des activités concernées. En cas de cession ultérieure, l'entité ne constatera pas ces écarts en résultat, en revanche, elle constatera en résultat tout écart de conversion né après la date de mise en application des IFRS sur les filiales concernées.

## 2.8. Provisions pour Risques et Charges

Une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant sont incertains.

Un passif est une obligation actuelle de l'entreprise résultant d'événements passés et dont l'extinction devrait se traduire pour l'entreprise par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques.

### Evaluation

Le montant comptabilisé en provision doit être la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

La norme IAS 37 prévoit l'actualisation du montant de la provision si l'effet est significatif.

3 critères sont prévus par la norme pour la constitution de la provision pour risques et charges :

- Obligation actuelle envers un tiers ;
- Probabilité de sortie de ressources pour éteindre l'obligation ;
- Fiabilité de l'évaluation de cette sortie de ressource.

## Options retenues par BMCE Bank

Pour la première application :

- La Banque a passé en revue les provisions pour risques



et charges répondant aux trois critères cités dès lors que l'impact est significatif

- Concernant les provisions incompatibles, celles-ci ont été reprises par les capitaux propres.

## 2.9. Crédits Hors Marché

En normes IFRS, la valeur d'entrée d'un prêt est égale à sa juste valeur augmentée des coûts de transactions internes et externes directement attribuables à l'émission du prêt.

La juste valeur est égale :

- Au nominal si le taux du prêt est « dans le marché » et en l'absence de coût de transactions ;
- À la somme des flux de trésorerie futurs attendus actualisés au taux de marché ; la différence entre le taux de marché et le taux contractuel du prêt entraîne la constatation d'une décote qui est constatée immédiatement en résultat puis reprise sur la durée de vie du prêt.

Afin de déterminer le caractère « hors marché » d'un prêt émis, il conviendrait de se demander si l'émetteur du prêt a offert des conditions de financement très favorables par rapport à celles généralement pratiquées par la concurrence afin de conquérir un client. Dans l'affirmative, une décote correspondant à la différence entre le taux du marché à l'émission et le taux contractuel est enregistrée en résultat et est amortie sur la durée de vie du prêt via le TIE.

### Options retenues par BMCE Bank

BMCE Bank a donc déterminée les prêts émis par le Groupe à des taux qui peuvent être considérés comme « hors marché ».

En l'absence de référence claire de la norme sur la notion de « hors marché », il a été décidé de s'appuyer sur les taux planchers communiqués par Bank Al-Maghrib.

## 2.10. Crédit-Bail

La norme IAS 17 distingue deux types de contrats de crédit-bail :

- Les contrats de location financement : ce type de contrat a pour effet de transférer au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif. Le transfert de propriété peut intervenir ou non, in fine.
- Un contrat de location est classé en tant que contrat de location simple s'il ne transfère pas au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété.

La norme IAS 17 indique cinq exemples de situations qui conduisent normalement à considérer un contrat comme un contrat de location financement :

- Le contrat de location transfère la propriété de l'actif au preneur au terme de la durée du contrat de location ;
- Le contrat de location donne au preneur l'option d'acheter l'actif à un prix qui devrait être suffisamment inférieur à sa juste valeur à la date à laquelle l'option peut être levée pour que, dès le commencement du contrat de location, on ait la certitude raisonnable que l'option sera levée ;
- La durée du contrat de location couvre la majeure partie de la durée de vie économique de l'actif même s'il n'y a pas transfert de propriété ;

- Au commencement du contrat de location, la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location s'élève au moins à la quasi-totalité de la juste valeur de l'actif loué ;

- Les actifs loués sont d'une nature tellement spécifique que seul le preneur peut les utiliser sans leur apporter des modifications majeures.

### Comptabilisation des contrats de location financement :

- Le bailleur doit comptabiliser dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement et les présenter comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location

- Les paiements reçus doivent être répartis entre la partie en capital considérée comme un amortissement de la créance et la partie en intérêt représentant le paiement d'un taux effectif acquis ou à recevoir.

- les contrats de location opérationnelle (ou contrat de location simple) : ce contrat ne transfère pas au preneur de crédit-bail tous les risques et avantages liés à la propriété.

### Comptabilisation des contrats de location opérationnelle :

- Les actifs faisant l'objet de contrats de location simple doivent être comptabilisés au bilan du bailleur selon la nature de l'actif ;

- Compte de résultat : les revenus locatifs provenant des contrats de location simple doivent être comptabilisés en produits de façon linéaire sur toute la durée du contrat de location à moins qu'une autre base systématique ne soit plus représentative de l'échelonnement dans le temps de la diminution de l'avantage retiré de l'utilisation de l'actif loué ;

- L'amortissement des actifs loués doit se faire sur une base cohérente avec la politique normalement suivie par le bailleur pour l'amortissement d'actifs similaires et la dotation aux amortissements doit être calculée sur la base indiquée par IAS16 (immobilisations corporelles) et IAS38 (immobilisations incorporelles).

### Options retenues par BMCE Bank

Les entités concernées par l'application de la norme relative au crédit-bail sont Maghrébail, Salafin, Locasom ainsi que certaines filiales de BOA Group.

Les contrats portés par Maghrébail, Salafin et les filiales BOA correspondent à la définition de la location-financement. Par contre les contrats portés par Locasom correspondent à la définition de la location simple.

L'essentiel des contrats de crédit-bail du Groupe BMCE Bank étant classé en location-financement, le traitement comptable actuellement appliqué dans le cadre des comptes consolidés est conforme aux IFRS. Ainsi, l'impact est nul.

## 2.11. Avantages au Personnel

### Classification des avantages au personnel

#### Avantages à court terme

Avantages dus les 12 mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Ils sont à comptabiliser en charges de l'année.



### Postérieurs à l'emploi à cotisations définies

L'employeur paye un montant fixe de cotisations à un fonds externe et n'a aucune autre obligation. Les prestations reçues sont déterminées par le cumul des cotisations versées augmentées des éventuels intérêts, ils sont comptabilisés en charges de l'année.

### Postérieurs à l'emploi à prestations définies

Avantages désignant les avantages postérieurs à l'emploi autres que ceux des régimes à cotisations définies. L'employeur s'engage à verser après le départ des salariés un certain montant d'avantages, quelle que soit la couverture de l'engagement. On comptabilise les provisions constituées.

### Avantages à long terme

Avantages qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Les provisions sont comptabilisées si l'avantage dépend de l'ancienneté.

### Indemnités de fin de contrat de travail

Indemnités de rupture de contrat de travail versées en cas de licenciement ou de plan de départ volontaire. L'entreprise peut constituer des provisions si elle est manifestement engagée à mettre fin au contrat de travail des salariés.

### Principes d'évaluation et de comptabilisation des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies et des autres avantages à long terme

#### Principes d'évaluation

La méthode d'évaluation est la méthode des unités de crédit projetées avec service proraté. Cette méthode passe par deux phases :

1. Une évaluation des droits à termes moyennant des hypothèses actuarielles, les droits à terme correspondant aux cash-flows futurs ;
2. Une répartition des droits à terme sur la période d'activité au cours de laquelle BMCE Bank bénéficie des services de ses employés.

#### Principes de comptabilisation

##### Définitions

- Valeur actualisée de l'obligation : engagement brut i.e. valeur actuarielle des droits des participants ou dette actuarielle ;
- Eléments non reconnus : pertes et gains latents à amortir dans le futur ou éléments non reconnus.

#### Comptabilisation des avantages postérieurs à l'emploi

La provision à constituer est égale à l'engagement net diminué des éléments non reconnus. Ces éléments non reconnus peuvent être de deux natures :

- Dans le cas où la société opte pour la méthode du corridor, les pertes et gains actuariels, qui sont constitués de la différence entre la valeur actualisée de l'obligation réelle à la clôture et la valeur actualisée de l'obligation estimée à la clôture sur la base de la valeur actualisée de l'obligation

d'ouverture et des événements de l'exercice ; ils ont deux origines :

i. Une modification des hypothèses actuarielles entre l'ouverture et la clôture suite à des événements particuliers de l'exercice ou des modifications de l'environnement économique général : il s'agit des pertes et gains actuariels sur hypothèses ;

ii. Une différence entre les prévisions à l'ouverture de comportement socio-économique des salariés ou de comportement de l'environnement général au cours de l'exercice- et traduit dans les hypothèses actuarielles- et la réalité : il s'agit des pertes et gains actuariels d'expérience ;

- Les coûts des services passés, qui se constatent lors d'une modification du régime et sont constitués de la variation consécutive de l'engagement à la date de génération de la modification du régime ;

Les éléments non amortis s'amortissent de manière différente :

- Le coût des services passés s'amortit linéairement entre la date de modification et la date à laquelle les droits sont acquis.

La règle du corridor consiste à amortir au minima au cours d'un exercice, et sur la durée d'activité résiduelle des participants à la clôture, le montant de pertes ou de gains actuariels non reconnus supérieur en valeur absolue à 10 % du montant de la dette actuarielle à l'ouverture ou du montant des actifs de couverture si ce dernier montant lui est supérieur.

#### Comptabilisation des autres avantages à long terme

La provision à constituer à chaque clôture est égale à la valeur actuelle de l'obligation

#### Options retenues par BMCE Bank

Une provision doit être constituée à chaque clôture égale à la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies évaluées actuariellement selon la méthode des unités de crédit projetées. Cette provision est comptabilisée dans la rubrique « provisions » du passif.

Les avantages au personnel comptabilisés correspondent à la médaille du travail et l'indemnité de fin de carrière.

Médaille du travail : indemnités versés aux salariés lorsqu'ils atteignent 6 niveaux d'anciennetés compris entre 15 et 14 ans.

Indemnité de fin de carrière : prime octroyé lors du départ en retraite dépendant de son ancienneté, résultant d'accord d'entreprise.

Cependant, aucune provision relative à la couverture médicale postérieure à l'emploi (CMIM) n'a été constatée, en raison de l'indisponibilité des informations nécessaires.

#### 2.12. Crédits Restructurés

Les crédits restructurés incluent les encours ayant subi, en raison des difficultés de la contrepartie, une restructuration entraînant une modification de la rémunération de la Banque.



### Principe comptable

Lorsqu'un crédit est restructuré du fait de la situation financière d'un débiteur, les flux futurs du crédit sont actualisés au TIE d'origine et la différence entre ce montant et la valeur comptable du crédit est enregistrée immédiatement en coût du risque. Cette décote est réintégrée sur la durée de vie du crédit dans la marge d'intérêt.

### Options retenues par BMCE Bank

Les dossiers restructurés ont été identifiés par recouplement entre les comptes comptables affectés aux encours consolidés et les fichiers de suivi de la gestion globale des engagements sur la base d'un scope d'encours de supérieurs à 1 MMAD.

Pour chaque dossier, la décote à la date de renégociation a été recalculée sur la base des échéanciers d'origine et des conditions de renégociation.

La décote est calculée comme la différence entre :

- La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels initiaux actualisés au TIE ;
- La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels renégociés actualisés au TIE.

Pour le bilan d'ouverture, la décote nette d'amortissement est comptabilisée en diminution de l'encours du crédit en contrepartie des capitaux propres, les amortissements seront ensuite comptabilisés en produits en PNB.

En traitement récurrent, les décotes sont comptabilisées en charge au moment de la restructuration.

### 2.13. Actions Propres

Si une entité rachète ses propres instruments de capitaux propres, ceux-ci doivent être déduits des capitaux propres. Aucun profit ou perte ne doit être comptabilisé dans le résultat lors de l'achat, de la vente, de l'émission ou de l'annulation d'instruments de capitaux propres de l'entité. Les actions propres peuvent être acquises ou détenues par l'entité ou par d'autres membres du groupe consolidé. La contrepartie versée ou reçue doit être comptabilisée directement en capitaux propres.

Les titres d'autocontrôle détenus dans le cadre de plans de stock-options en faveur des salariés doivent, quel que soit le but de leur acquisition, être portés en déduction des capitaux propres consolidés.

### Options retenues par BMCE Bank

L'ensemble des titres BMCE Bank détenus par les entités du groupe est annulé en moins des capitaux propres.

L'entité impute directement au débit des capitaux propres, nettes de tout avantage d'impôt sur le résultat y afférent, les distributions aux porteurs d'instruments de capitaux propres.

Les coûts de transaction d'une transaction portant sur les capitaux propres, à l'exclusion des coûts d'émission d'un instrument de capitaux propres directement attribuables à l'acquisition d'une entité doivent être comptabilisés en déduction des capitaux propres, nets de tout avantage

d'impôt sur le résultat y afférent.

Seule BMCE Bank Maroc est concernée par l'application de cette norme.

### 2.14. Taux d'Intérêt Effectif

L'IAS 39 définit le taux d'intérêt effectif comme étant le taux qui égalise les cashs flows futurs estimés actualisés et la valeur comptable initiale du prêt, la valeur initiale intégrant les produits et les coûts de transaction.

### Coûts et commissions à intégrer dans le calcul du TIE

#### Coûts

Les coûts à étaler via le TIE correspondent selon la norme IAS 39 aux coûts de transaction.

Ces derniers sont les coûts marginaux directement imputables à l'acquisition, à l'émission ou à la sortie d'un actif ou d'un passif financier.

#### Commissions

L'IAS 18 distingue 3 catégories de commissions selon leur finalité :

Les commissions faisant partie intégrante du rendement effectif global

- Les commissions d'octroi reçus ;
- Les commissions d'engagements reçus.
- Les commissions acquises à mesure que des services sont fournis ;
- Les commissions acquises pour l'exécution d'un acte important.

### Principes comptables

Les prêts émis sont comptabilisés au coût amorti à l'aide du Taux d'Intérêt Effectif.

### Options retenues par la BMCE Bank :

L'analyse a montré que les coûts et commissions sont peu significatifs, il a été décidé par conséquent de ne pas les étaler pour la FTA. Par ailleurs, un suivi régulier des coûts et produits de transactions devra être effectué pour s'assurer de leur caractère non significatif.

En fonction de l'importance significative, le Groupe étale ou non les coûts et produits de transactions pour les crédits à plus d'un an. Les crédits à moins d'un an sont maintenus au coût historique.

### 2.15. Dépôts de la Clientèle

#### Principes comptables

#### Evaluation initiale

Lors de la comptabilisation initiale d'un passif financier, une entité doit l'évaluer à sa juste valeur majorée, dans le cas d'un passif financier qui n'est pas à la juste valeur par le biais du compte de résultat, des coûts de transaction directement imputable à l'acquisition ou à l'émission du passif financier.



### Evaluation ultérieure

Après la comptabilisation initiale, une entité doit évaluer un actif financier au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, sauf :

- Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat ;
- Les passifs financiers qui surviennent quand un transfert d'actif financier ne répond pas aux conditions de décomptabilisation ou quand il est comptabilisé selon l'approche de l'implication continue.

### Options retenues par BMCE Bank

- Actuellement, le Groupe classe tous les dépôts dans la catégorie des autres passifs financiers, aucun n'est classé dans la catégorie « passifs financiers détenus à des fins de transaction » ;
- Les dépôts de BMCE Bank sont systématiquement d'une durée maximale d'un an. De ce fait, la position retenue a été de considérer que l'impact du calcul d'une décote et son étalement sur la durée de dépôt était non significatif ;
- Aucun élément à intégrer au calcul n'a été identifié concernant les dépôts, qu'ils fassent partie du stock ou de la nouvelle production. A ce stade, le TIE est donc le taux facial du dépôt ;
- Aucun retraitement n'a été prévu pour les comptes à vue et les comptes sur carnets ;
- Pour les avances sur dépôts rémunérés, celles-ci doivent être constatés en prêts et créances et traitées en tant que tel.

### 2.16. Impôts Différés

Les impôts différés sont comptabilisés lorsqu'existent des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Un impôt différé actif correspond à un impôt à récupérer dans le futur.

Un impôt différé passif correspond à un impôt différé à payer.

### Options retenues par BMCE Bank

Le Groupe a opté pour l'appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé.

Les ID dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement peut être appréhendée par les business plan des sociétés concernées.

Par ailleurs, en IFRS, l'expression « recouvrement probable » devrait être interprétée comme signifiant un « recouvrement plus probable qu'improbable » ce qui pourrait donner lieu, dans certains cas, à la comptabilisation de davantage d'impôts différés actifs qu'en principes comptables, où cette expression est souvent interprétée comme supposant un fort degré de probabilité.

### 2.17. Dérivés

Un dérivé est un instrument financier (ferme ou optionnel) qui varie en fonction de la valeur d'un sous-jacent tel que les taux d'intérêts, le cours d'une action, d'une matière

première... Ce sont généralement des instruments avec effet de levier important et une mise de départ faible. Les instruments dérivés usuels sont les *swaps*, les options et les ventes à terme.

Les dérivés (*swaps*, options...) sont comptabilisés au bilan à la juste valeur. A chaque date d'arrêt, ils sont réévalués au bilan à leur valeur de marché. Les variations de juste valeur sont constatées en résultat.

### Options retenus par Groupe BMCE Bank

Les analyses menées en interne ont conduit de conclure à l'absence d'opérations de couverture réalisées par le Groupe BMCE Bank.

### 2.18. Paiements Fondés sur des Actions

Il y a des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en instruments de capitaux propres en contrepartie des biens ou des services reçus par l'entreprise. Le paiement peut aussi être conclut par l'équivalent des instruments de capitaux propres émis.

Courant l'exercice 2010, BMCE Bank a procédé à une augmentation de capital par apport en numéraire réservée au personnel du Groupe BMCE Bank.

Une charge a été constatée dans les comptes consolidés en tenant compte des modalités de cette offre et des exigences des normes IFRS 2 et IAS 39.

# BILAN IFRS



ACTIF IFRS	NOTES	2012	2011
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		9 922 200	6 391 958
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	34 244 677	31 732 316
Instruments dérivés de couverture		-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	5.2	2 795 923	2 330 377
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	5.3	21 396 946	23 822 680
Prêts et créances sur la clientèle	5.4	138 808 778	121 342 658
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	5.6	10 518 941	9 590 911
Actifs d'impôt exigible	5.7	215 856	408 979
Actifs d'impôt différé	5.7	310 849	321 084
Comptes de régularisation et autres actifs	5.8	4 938 775	4 559 041
Actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence	5.9	406 928	399 358
Immeubles de placement	5.10	614 160	547 099
Immobilisations corporelles	5.10	5 131 528	5 064 126
Immobilisations incorporelles	5.10	751 455	645 081
Ecarts d'acquisition	5.11	832 470	832 470
<b>TOTAL ACTIF IFRS</b>		<b>230 889 486</b>	<b>207 988 138</b>

(En milliers de DH)

PASSIF IFRS	NOTES	2012	2011
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		67 382	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	1 614	1 752
Instruments dérivés de couverture		-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	5.3	34 228 166	24 848 609
Dettes envers la clientèle	5.4	144 650 757	139 152 010
Titres de créance émis	5.5	14 014 898	12 008 860
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Passifs d'impôt courant	5.7	36 296	324 592
Passifs d'impôt différé	5.7	983 149	934 127
Comptes de régularisation et autres passifs	5.8	13 210 127	8 971 070
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance		-	-
Provisions pour risques et charges	5.12	523 235	457 440
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		-	-
Dettes subordonnées	5.5	4 760 333	4 904 381
<b>TOTAL DETTES</b>		<b>212 475 957</b>	<b>191 602 841</b>
<b>Capital et réserves liées</b>		<b>11 981 368</b>	<b>10 451 134</b>
<b>Réserves consolidées</b>		<b>-</b>	<b>-</b>
<b>- Part du groupe</b>		<b>1 269 541</b>	<b>1 045 085</b>
<b>- Part des minoritaires</b>		<b>3 516 000</b>	<b>3 318 803</b>
Gains ou pertes latents ou différés, part du Groupe		86 129	82 186
Gains ou pertes latents ou différés, part des minoritaires		-18 970	-19 665
Résultat net de l'exercice			
<b>- Part du Groupe</b>		<b>923 152</b>	<b>850 199</b>
<b>- Part des minoritaires</b>		<b>656 309</b>	<b>657 555</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS</b>		<b>18 413 529</b>	<b>16 385 297</b>
<b>TOTAL PASSIF IFRS</b>		<b>230 889 486</b>	<b>207 988 138</b>

(En milliers de DH)

# COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES IFRS



	NOTES	2012	2011
Intérêts et produits assimilés		10 822 706	9 667 668
Intérêts et charges assimilés		-4 579 824	-4 095 844
<b>MARGE D'INTERÊTS</b>	2.1	<b>6 242 882</b>	<b>5 571 824</b>
Commissions perçues		1 846 607	1 703 136
Commissions servies		-320 911	-280 201
<b>MARGE SUR COMMISSIONS</b>	2.2	<b>1 525 696</b>	<b>1 422 935</b>
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	2.3	651 021	702 730
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	2.4	150 157	27 075
<b>RESULTAT DES ACTIVITES DE MARCHE</b>		<b>801 178</b>	<b>729 805</b>
Produits des autres activités	2.5	781 350	792 174
Charges des autres activités	2.5	-333 330	-376 675
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>9 017 776</b>	<b>8 140 063</b>
Charges générales d'exploitation		-4 860 566	-4 588 896
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		-573 940	-535 299
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>3 583 270</b>	<b>3 015 868</b>
Coût du risque	2.6	-1 107 613	-872 214
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>2 475 657</b>	<b>2 143 654</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		65 770	44 590
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2.7	-390 484	-6 717
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		-	-
<b>RESULTAT AVANT IMPÔTS</b>		<b>2 150 943</b>	<b>2 181 527</b>
Impôts sur les bénéfices	2.8	-571 482	-673 773
<b>RESULTAT NET</b>		<b>1 579 461</b>	<b>1 507 754</b>
Résultat hors Groupe		656 309	657 555
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>		<b>923 152</b>	<b>850 199</b>

(en milliers de DH)

## ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	2012	2011
<b>Résultat net</b>	<b>1 579 461</b>	<b>1 507 754</b>
Écart de conversion	1 668	-2 911
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	65 472	65 433
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		
Réévaluation des immobilisations		
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises MEE		
<b>Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>67 140</b>	<b>62 522</b>
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>1 646 601</b>	<b>1 570 276</b>
Part du Groupe	1 009 261	932 386
Part des intérêts minoritaires	637 340	637 890

(En milliers de DH)

# VARIATION DES CAPITAUX PROPRES



	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture 31.12.2010	1 719 514	8 719 711	0	1 972 189	-20 979	12 390 435	3 428 530	15 818 965
Changement de méthodes comptables								
Capitaux propres clôture 31.12.2010 corrigés	1 719 514	8 719 711	0	1 972 189	-20 979	12 390 435	3 428 530	15 818 965
Opérations sur capital		11 909		-36 548		-24 639	276 523	251 884
Paiements fondés sur des actions						0		0
Opérations sur actions propres								
Dividendes				-510 486		-510 486	-242 559	-753 045
Résultat de l'exercice				850 199		850 199	657 555	1 507 754
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (A)						0		0
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (B)				-8 029	103 165	95 136	-19 665	75 471
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (C)				23 758		23 758	-23 169	589
Gains ou pertes latents ou différés (A) + (B) + (C)	0	0	0	15 729	103 165	118 894	-42 834	76 060
Variation de périmètre				-177 271		-177 271	-120 522	-297 793
Divers				-218 528		-218 528		-218 528
Capitaux propres clôture 31.12.2011	1 719 514	8 731 620	0	1 895 284	82 186	12 428 604	3 956 693	16 385 297
Changement de méthodes comptables								
Capitaux propres clôture 31.12.2011 corrigés	1 719 514	8 731 620	0	1 895 284	82 186	12 428 604	3 956 693	16 385 297
Opérations sur capital (1); (2)	75 000	1 455 234		151 846		1 682 080	45 587	1 727 667
Paiements fondés sur des actions						0		0
Opérations sur actions propres						0		0
Dividendes				-530 954		-530 954	-329 259	-860 213
Résultat de l'exercice				923 152		923 152	656 309	1 579 461
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (E)						0		0
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (F)				19 471	3 943	23 414	837	24 251
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (G)				-14 888		-14 888	10 680	-4 208
Gains ou pertes latents ou différés (D) + (E) + (F)	0	0	0	4 583	3 943	8 526	11 517	20 043
Variation de périmètre				-251 218		-251 218	-187 508	-438 726
Divers				0		0		0
Capitaux propres clôture 31.12.2012	1 794 514	10 186 854	0	2 192 693	86 129	14 260 190	4 153 339	18 413 529

(en milliers de DH)

NB : Une enveloppe numéraire de l'ordre de 1 500 000 KMAD consacrée à l'augmentation de capital de BMCE Bank SA, l'augmentation a donné lieu à la création de 7 500 000 d'actions nouvelles au prix d'émission de 200 MAD, le nominal est de 10 MAD et la prime d'émission est de 190 MAD.

(1) : Capital

Création de 7 500 000 actions à la valeur nominale de 10 MAD

(2) : Réserves liées au capital

Affectation de résultat 2011 en réserves

Prime d'émission : 7 500 000 actions avec une prime d'émission de 190 MAD par action.

# TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2012



## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

	2012	2011
<b>Résultat avant impôts</b>	2 150 943	2 181 527
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	3 054 760	2 963 886
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	0	0
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	109 300	165 026
+/- Dotations nettes aux provisions	665 231	659 723
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-55 215	-44 591
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-990 901	-1 465 434
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	0	0
+/- Autres mouvements	195 374	95 910
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements</b>	2 978 549	2 374 520
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	13 027 531	10 723 883
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-14 814 540	-10 060 593
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-2 343 396	-3 805 482
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	3 581 880	-28 000
- Impôts versés	-602 893	-626 156
<b>Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles</b>	-1 151 418	-3 796 348
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle</b>	3 978 074	759 699
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-1 093 317	-1 090 685
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-286	-177
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-528 089	-1 298 024
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	-1 621 692	-2 388 886
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	1 096 982	-339 866
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	1 949 786	703 344
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	3 046 768	363 478
<b>Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie</b>	57 761	-30 074
<b>Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	5 460 911	-1 295 783
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	10 638 001	11 933 784
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	6 391 958	8 033 096
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	4 246 043	3 900 688
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	16 098 912	10 638 001
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	9 854 817	6 391 958
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	6 244 095	4 246 043
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	5 460 911	-1 295 783

(En milliers de DH)

## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

	MAROC	EUROPE	AFRIQUE
<b>Résultat avant impôts</b>	994 251	66 060	1 090 753
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	2 786 704	24 487	243 569
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-86 389	284	86 105
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	109 300	0	0
+/- Dotations nettes aux provisions	261 647	28 727	374 857
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-10 157	0	-45 058
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-843 863	-14 178	-132 860
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	0	0	0
+/- Autres mouvements	175 881	34 802	-15 430
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements</b>	2 393 123	74 122	511 183
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	10 460 395	-1 049 898	3 617 034
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-14 131 874	55 536	-738 202
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-1 579 885	16 039	-779 550
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	4 819 766	-50 461	-1 187 425
- Impôts versés	-447 704	3 023	-158 212
<b>Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles</b>	-879 302	-1 025 761	753 645
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle</b>	2 508 072	-885 579	2 355 581
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-644 483	-11 800	-437 034
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-286	0	0
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-327 339	4 718	-205 468
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	-972 108	-7 082	-642 502
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	1 167 095	94 260	-164 373
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	1 406 465	-31 588	574 909
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	2 573 560	62 672	410 536
<b>Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie</b>	-4 083	27 195	34 649
<b>Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	4 105 441	-802 794	2 158 264
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	2 530 547	1 354 696	6 752 758
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 712 872	85 154	4 593 932
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	817 675	1 269 542	2 158 826
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	6 635 988	551 902	8 911 022
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	3 764 729	-12 496	6 102 584
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	2 871 259	564 398	2 808 438
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	4 105 441	-802 794	2 158 264

(En milliers de DH)

## 2. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2012



### 2.1 - MARGE D'INTÉRÊTS

	2012			2011		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
<b>Opérations avec la clientèle</b>	8 581 131	2 818 182	5 762 949	7 614 768	2 772 953	4 841 815
Comptes et prêts/emprunts	7 991 041	2 702 532	5 288 509	6 987 941	2 601 939	4 386 002
Opérations de pensions		115 650	-115 650		171 014	-171 014
Opérations de location-financement	590 090	0	590 090	626 827		626 827
<b>Opérations interbancaires</b>	730 430	1 018 766	-288 336	729 381	633 259	96 122
Comptes et prêts/emprunts	487 627	969 104	-481 477	524 514	576 358	-51 844
Opérations de pensions	242 803	49 662	193 141	204 867	56 901	147 966
<b>Emprunts émis par le Groupe</b>	0	0	0	0	0	0
<b>Instruments de couverture de résultats futurs</b>	0	0	0	0	0	0
<b>Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux</b>	0	0	0	0	0	0
<b>Portefeuille de transactions</b>	841 682	742 876	98 806	740 126	689 632	50 494
Titres à revenu fixe	841 682	525 899	315 783	740 126	456 680	283 446
Opérations de pensions			0			0
Prêts/emprunts			0			0
Dettes représentées par un titre	0	216 977	-216 977	0	232 952	-232 952
<b>Actifs disponibles à la vente</b>			0			0
<b>Actifs détenus jusqu'à échéance</b>	669 463		669 463	583 393		583 393
<b>TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS OU ASSIMILES</b>	<b>10 822 706</b>	<b>4 579 824</b>	<b>6 242 882</b>	<b>9 667 668</b>	<b>4 095 844</b>	<b>5 571 824</b>

(En milliers de DH)

### 2.2 - COMMISSIONS NETTES

	Produits	Charges	Net
<b>Commissions nettes sur opérations</b>	741 051	195 633	545 418
Avec les établissements de crédit			-
Avec la clientèle	267 891		267 891
Sur titres	146 743	125 284	21 459
De change	326 417	70 349	256 068
Sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan			-
<b>Prestation de services bancaires et financiers</b>	1 105 556	125 278	980 278
Produits nets de gestion d'OPCVM			-
Produits nets sur moyen de paiement	249 979	43 237	206 742
Assurance			-
Autres	855 577	82 041	773 536
<b>PRODUITS NETS DE COMMISSIONS</b>	<b>1 846 607</b>	<b>320 911</b>	<b>1 525 696</b>

(En milliers de DH)

### 2.3 - GAINS NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RÉSULTAT

	2012			2011		
	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
Titres à revenu fixe et variable	654 050		654 050	711 421		711 421
Instruments financiers dérivés	-3 029		-3 029	-8 691		-8 691
Opérations de pension						
Prêts						
Emprunts						
Réévaluation des portefeuilles couverts en taux						
Réévaluation des positions de change						
<b>TOTAL</b>	<b>651 021</b>	<b>0</b>	<b>651 021</b>	<b>702 730</b>	<b>0</b>	<b>702 730</b>

(En milliers de DH)



## 2.4 - GAINS NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

	2012	2011
<b>Titres à revenu fixe</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Plus ou moins values de cession		
<b>Actions et autres titres à revenu variable</b>	<b>150 157</b>	<b>27 075</b>
Produits de dividendes	168 564	202 827
Charges de dépréciation	-61 578	-159 959
Plus-values nettes de cession	43 171	-15 793
<b>TOTAL</b>	<b>150 157</b>	<b>27 075</b>

(En milliers de DH)

## 2.5 - PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS

	2012			2011		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits nets de l'activité d'assurance			0			0
Produits nets des immeubles de placement	0	0	0	0	0	0
Produits nets des immobilisations en location simple	250 971	90 322	160 649	237 638	91 090	146 548
Produits nets de l'activité de promotion immobilière	0	0	0	0	0	0
Autres produits et charges	530 379	243 008	287 371	554 536	285 585	268 951
<b>TOTAL NET DES PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES</b>	<b>781 350</b>	<b>333 330</b>	<b>448 020</b>	<b>792 174</b>	<b>376 675</b>	<b>415 499</b>

(En milliers de DH)

## 2.6 - COÛT DU RISQUE DE LA PÉRIODE

	2012	2011
<b>Dotations aux provisions</b>	<b>-1 541 885</b>	<b>-1 220 654</b>
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-1 415 449	-1 125 287
Provisions pour dépréciation des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Provisions engagements par signature	-2 467	-1 385
Autres provisions pour risques et charges	-123 969	-93 982
<b>Reprises de provisions</b>	<b>717 256</b>	<b>443 494</b>
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	634 113	375 716
Reprises de provisions pour dépréciation des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Reprises de provisions engagements par signature	1 743	2 916
Reprises des autres provisions pour risques et charges	81 400	64 862
<b>Variation des provisions</b>	<b>-282 984</b>	<b>-95 054</b>
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)		
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-288 237	-109 023
Décote sur les produits restructurés		
Récupérations sur prêts et créances amorties	5 253	13 969
Pertes sur engagement par signature		
Autres pertes		
<b>COÛT DU RISQUE</b>	<b>-1 107 613</b>	<b>-872 214</b>

(En milliers de DH)



## 2.7 - GAINS ET PERTES NETS SUR LES AUTRES ACTIFS

	2012	2011
<b>Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Plus-values de cession	0	0
Moins-value de cession	0	0
<b>Titres de capitaux propres consolidés</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Plus-values de cession	0	0
Moins-values de cession	0	0
Autres*	-390 484	-6 717
<b>GAINS OU PERTES SUR AUTRES ACTIFS</b>	<b>-390 484</b>	<b>-6 717</b>

(En milliers de DH)

(\*) Après avoir reçu un avis de vérification de la comptabilité le 12 janvier 2010, BMCE Bank a fait l'objet d'un contrôle fiscal au cours de l'année 2010, achevé en Décembre 2010, au titre des exercices 2006 à 2009 inclus. ce contrôle fiscal a porté sur l'Impôt sur les Sociétés (IS), l'Impôt Général sur les Revenus (IGR) et la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA).

- En date du 16 Décembre 2010, BMCE Bank a reçu la première notification de chefs de redressement relative aux quatre exercices contrôlés à laquelle la banque a adressé une réponse le 16 Janvier 2011.

- Le 1<sup>er</sup> mars 2011, BMCE Bank a reçu la deuxième lettre de notification et a confirmé ainsi en date du 30 mars 2011 son pourvoi devant la commission locale de taxation et ce, en application des dispositions légales en vigueur en matière de procédure contradictoire de rectification des impositions.

- En date du 28 Septembre 2012, un protocole d'accord a été signé avec l'administration fiscale pour clôturer la mission de contrôle fiscal de BMCE Bank et mettre ainsi fin à la procédure contradictoire susmentionnée. Le règlement des droits complémentaires relatifs à ce contrôle fiscal a donné lieu à la constatation d'une charge de KMAD 387 058 au titre de l'exercice 2012.

## 2.8 - IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

### 2.8.1 - IMPÔTS COURANTS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS

	2012	2011
Impôts courants	215 856	408 979
Impôts différés	310 849	321 084
<b>Actifs d'impôts courants et différés</b>	<b>526 705</b>	<b>730 063</b>
Impôts courants	36 296	324 592
Impôts différés	983 149	934 127
<b>Passifs d'impôts courants et différés</b>	<b>1 019 445</b>	<b>1 258 719</b>

(En milliers de DH)

### 2.8.2 - CHARGE NETTE DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

	2012	2011
Charge d'impôts courants	-514 122	-606 067
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	-57 360	-67 706
<b>CHARGES NETTE DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES</b>	<b>-571 482</b>	<b>-673 773</b>

(En milliers de DH)

### 2.8.3 - TAUX EFFECTIF D'IMPÔT

	2012	2011
Résultat net	1 579 461	1 507 754
Charges d'impôt sur les bénéfices	-571 482	-673 773
<b>TAUX D'IMPOT EFFECTIF MOYEN</b>	<b>-36,2%</b>	<b>-44,7%</b>

(En milliers de DH)

## ANALYSE DU TAUX EFFECTIF D'IMPÔT

	2012	2011
Taux d'impôt en vigueur	37,0%	37,0%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		
Imposition forfaitaire		
Différences permanentes		
Changement de taux		
Déficit reportable		
Autres éléments	-0,8%	7,7%
<b>TAUX D'IMPOT EFFECTIF MOYEN</b>	<b>36,2%</b>	<b>44,7%</b>

## 3 - INFORMATIONS SECTORIELLES



### 3.1 - INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'information comptable et financière au sein du Groupe BMCE Bank est déclinée en quatre pôles d'activité :

- Banque au Maroc : BMCE Bank Activité Maroc, BMCE Bank Off Shore
- Gestion d'actif et Banque d'affaires - GABA : BMCE Capital, BMCE Capital Bourse, BMCE Capital Gestion
- Services Financiers Spécialisés : Salafin, Maghrébaïl, Maroc Factoring, Euler Hermes Acmar, RM Experts
- Activités à l'International : BMCE International (Madrid), Banque de Développement du Mali, La Congolaise de Banque, BMCE Bank International Plc, Bank Of Africa.

### 3.2 - INFORMATIONS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

#### 3.2.1 RÉSULTAT PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

	BANQUE AU MAROC	GABA	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
Marge d'Intérêts	2 757 212	15 497	591 988	-6 771	2 884 956	6 242 882
Marge sur commission	701 661	105 417	2 727	0	715 891	1 525 696
Produit net bancaire	4 019 818	211 639	621 378	149 712	4 015 229	9 017 776
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	-2 564 334	-208 723	-155 289	-80 480	-2 425 680	(5 434 506)
Résultat Brut d'Exploitation	1 455 604	2 916	466 089	69 112	1 589 549	3 583 270
Charge ou Produit d'impôt sur le résultat	-239 534	-19 326	-101 087	-8 728	-202 807	( 571 482)
Résultat Net Part du Groupe	285 945	43 573	114 449	26 437	452 748	923 152

(En milliers de DH)

#### 3.2.2 ACTIFS ET PASSIFS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

	BANQUE AU MAROC	GABA	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
TOTAL BILAN	160 441 588	370 334	14 060 259	170 881	55 846 424	230 889 486
ELEMENTS D'ACTIF						
Actifs disponibles à la vente	1 312 325	101 008	5 711	25 440	1 351 439	2 795 923
Prêts et créances sur la clientèle	95 425 585	5 824	13 185 602	0	30 191 767	138 808 778
Placements détenus jusqu'à échéance	1 790 606	0	27	0	8 728 308	10 518 941
ELEMENTS DU PASSIF						
Dettes envers la clientèle	102 081 985	0	1 184 435	0	41 384 337	144 650 757
Fonds propres	13 567 426	104 114	1 213 349	-97 626	3 626 266	18 413 529

(En milliers de DH)

	MAROC	EUROPE	AFRIQUE SUBSAHARIENNE	TOTAL
TOTAL BILAN	175 043 062	3 805 281	52 041 143	230 889 486
PNB	5 002 546	289 607	3 725 623	9 017 776

(En milliers de DH)



## 4.1. DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

### 4.1.1. Typologie des Risques

#### 4.1.1.1. Risque de crédit

Inhérent à l'activité bancaire, le risque de crédit est le risque de non remboursement par des clients de leurs obligations envers la Banque en intégralité et dans les délais impartis, et qui pourrait entraîner une perte financière pour la Banque. C'est la catégorie de risque la plus large et qui peut être corrélée à d'autres catégories de risques.

#### 4.1.1.2. Risque de Marché

Le risque de marché est le risque de perte provoqué par l'évolution défavorable des facteurs de marché, tels que les taux de change, les taux d'intérêt, les cours des actions, des OPCVM ... Il est aussi lié au risque de règlement/livraison qui peut être décrit ainsi :

**Le Risque de Pré-Livraison :** le risque de pré-livraison (Presettlement Risk ou PSR) est le risque qu'un client, avec qui la Banque a établi un contrat, n'honore pas ses obligations contractuelles avant le terme du contrat. Le PSR est calculé en termes de coût économique de remplacement dudit contrat par un autre sur la base du Mark to Market.

**Le Risque de Livraison :** le risque de livraison survient lors d'un échange simultané de valeurs avec une contrepartie pour la même date de valeur, quand la Banque n'est pas en mesure de vérifier si ledit paiement a effectivement eu lieu alors qu'elle a déjà initié le transfert de son côté.

#### 4.1.1.3. Risque global de liquidité et de Taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt réside dans la vulnérabilité de la situation financière d'un établissement à une évolution défavorable des taux d'intérêt.

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque pour l'établissement de ne pas pouvoir s'acquitter, dans des conditions normales, de ses engagements à leur échéance.

#### 4.1.1.4. Risques opérationnels

Le risque opérationnel est défini comme étant le risque de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs. Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

#### 4.1.1.5. Autres risques :

##### Le risque de participations en actions

Ce risque a lieu lorsque BMCE Bank investit, maintient en portefeuille, ou acquiert des participations en capital ou quasicapital dans des entités autres que ses propres filiales. Ces participations peuvent comprendre des actions régulières, des actions préférentielles, des instruments dérivés, des warrants, des options ou des futures sur actions.

##### Risque pays

Le risque pays comprend le risque politique ainsi que le risque de transfert. Le risque politique provient généralement d'une action du gouvernement d'un pays, telle que la nationalisation ou l'expropriation, ou d'événements

indépendants tels qu'une guerre ou une révolution, qui affectent la capacité des clients à honorer leurs obligations.

Le risque de transfert se définit comme le risque qu'un client résident ne puisse pas acquérir des devises dans son pays afin qu'il puisse honorer ses engagements à l'étranger.

Le dispositif de gestion du risque pays repose sur les axes suivant :

- Identification du Risque Pays
- Calcul de l'exposition par pays et consolidation
- Élaboration de la Notation interne et Fiche Pays
- Allocation des Limites Pays
- Reporting et alertes
- Provisionnement

### 4.1.2. Organisation de la gestion des risques :

#### 4.1.2.1. Les Instances relevant du Dispositif de Contrôle

La BMCE Bank dispose d'un Contrôle Général Groupe qui est mandaté pour diligenter des missions d'inspection et d'audit dans les différentes entités opérationnelles aussi bien au Maroc qu'à l'étranger.

#### 4.1.2.2. Le Pôle Risques Groupe

La mission du Pôle Risques Groupe est de parvenir à la maîtrise des risques de crédit, de marché et opérationnels en contribuant activement à :

- ▣ La définition de la politique des risques du Groupe BMCE Bank ;
- ▣ La mise en place d'un système de contrôle des risques liés aux crédits, aux opérations de marchés et aux risques opérationnels ;
- ▣ La définition et la gestion des processus de prise et de suivi des engagements.

Le Pôle Risques Groupe est composé de deux entités :

- ▣ La Direction Management des Risques Groupe assure pour l'ensemble du Groupe BMCE Bank, la surveillance des risques (crédit, marché et opérationnels) supportés par les entités du Groupe ;
- ▣ La Direction Analyse et Suivi des Engagements étudie les modalités d'octroi de lignes de crédit pour les clients de BMCE Bank.

### 4.1.3. Les instances de Gouvernance

#### 4.1.3.1. Comités d'Audit et de Contrôle Interne

Le «Comité d'Audit et de Contrôle Interne» (CACI) est une instance de gouvernance créée au sein de la Banque et relevant directement de son Conseil d'Administration. Sa mission est d'assurer un contrôle de 3ème niveau à travers les structures de la Banque. En d'autres termes, le CACI :

- ▣ Apprécie la pertinence et la permanence des méthodes comptables appliquées,
- ▣ Contrôle l'existence, l'adéquation et l'application des procédures internes ainsi que les dispositifs de mesure, de maîtrise et de surveillance suffisants des risques bancaires et ratios prudentiels,



- Examine les comptes sociaux et consolidés avant leur soumission au Conseil d'Administration, tout en veillant à la qualité de l'information délivrée aux actionnaires.

A cet égard, le Comité s'assure en permanence de la poursuite et de la réalisation de l'ensemble des objectifs et missions ci-dessous définis :

- Vérification des opérations et des procédures internes ;
- Mesure, maîtrise et surveillance des risques ;
- Vérification de la fiabilité de la collecte, du traitement, de la diffusion et de la conservation des données comptables ;
- Circulation efficace de la documentation et de l'information tant au plan interne qu'externe ;
- Evaluation de la cohérence et de l'adéquation des dispositifs de contrôle mis en place ;
- Evaluation de la pertinence des mesures correctrices proposées ou mises en œuvre ;
- S'assurer de la conformité de la comptabilité et de la cohérence des systèmes de contrôle interne au niveau de chaque entité ayant une vocation financière appartenant au Groupe ;
- Examen des comptes sociaux et consolidés avant leur soumission au Conseil d'Administration ;
- Elaboration du rapport annuel de l'activité et des résultats du contrôle interne qui est soumis à l'examen du Conseil d'Administration ;
- Information, au moins deux fois l'an, du Conseil d'Administration relativement aux encours des créances en souffrance, aux résultats des démarches amiables ou judiciaires entreprises, de même qu'aux encours des créances restructurées et de l'évolution de leur remboursement ;
- Veiller à la qualité de l'information délivrée aux Actionnaires.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration a institué en juillet 2007, en son sein le CACI Groupe, instance créée au sein de la Banque, de ses filiales et autres entités intégrées dans le périmètre de consolidation.

Sa mission est d'assurer un contrôle de l'intégrité des comptes, du respect des obligations légales et réglementaires à travers les structures de la Banque et de ses filiales au Maroc et à l'étranger.

Les missions du CACI Groupe rejoignent celles du CACI Banque, élargies aux entités du périmètre de consolidation, outre (i) l'examen des propositions de nomination ou de renouvellement des Commissaires aux Comptes des entités du Groupe en analysant leur programme d'intervention, les résultats de leurs vérifications, leurs recommandations ainsi que les mesures correctrices proposées ou mises en œuvre et (ii) la possibilité de solliciter la réalisation de tout audit interne ou externe qu'il juge nécessaire.

#### 4.1.3.2. Le Comité de Surveillance des Grands Risques

Le Comité de Surveillance des Grands Risques est issu du Comité d'Audit et de Contrôle Interne. Il regroupe les Administrateurs non exécutifs (membres du CACI). La périodicité de ses réunions est trimestrielle. Dans le cadre des prérogatives qui lui sont dévolues, le Comité :

- Evalue et émet des recommandations sur la qualité des risques ;
- S'assure du respect des normes de gestion et des procédures internes fixées par les organes compétents en matière des risques de crédit ;
- Surveille les limites des risques de crédit (sectoriels, grands risques...).

#### 4.1.3.3. Le Comité de Direction Générale

Le Comité de Direction Générale est présidé par l'Administrateur Directeur Général Délégué auprès de la Présidence, et regroupe l'Administrateur Directeur Général Délégué en charge du Remedial Management, les Directeurs Généraux Délégués, le Conseiller auprès de la Direction Générale et le Contrôleur Général. Les Membres associés sont le Président du Directoire de BMCE Capital et les autres Directeurs Généraux Adjoins de BMCE Bank. Ce Comité, dont la périodicité de ses réunions est hebdomadaire, a pour prérogatives :

##### Pilotage de l'activité

- Pilote l'élaboration du plan stratégique de la Banque en cohérence avec les décisions du Comité stratégique Groupe et assure le suivi de sa mise en œuvre ;
- Impulse et examine l'avancement du déploiement des grands projets transversaux impactant le fonctionnement et le développement de la Banque ;
- Traduit le plan stratégique en objectifs budgétaires clairs pour les entités de la Banque ;
- Valide les budgets annuels, suit l'allocation et veille à l'optimisation des ressources des entités de la Banque ;
- Surveille la réalisation effective du plan budgétaire de la Banque et de chacune de ses entités et, s'assure de la mise en place d'actions correctives en cas d'écart ;
- Décide de la politique de tarification des produits et services, tout en veillant à la rentabilité des métiers ;
- Evalue les opportunités de lancement de nouvelles activités ou produits et services et, en assure le suivi de mise en œuvre ;
- Arbitre les questions opérationnelles relevant des Pôles, Directions et des Comités internes dont il fixe les objectifs ;
- Veille à l'efficacité de l'organisation en mettant en œuvre les actions nécessaires relatives aux ressources humaines, à l'organisation, à l'informatique, à la logistique et à la sécurité qui concourent au développement de la Banque ;

##### Contrôle interne, audit & gestion des risques

- Formule les orientations en termes de politique de risque de la Banque et s'assure de l'alignement avec la politique de risque Groupe ;
- Fixe et suit, sur proposition de l'entité en charge de la gestion des risques, les limites et niveaux de risques agrégés pour chacun des métiers de la Banque ;
- S'assure du respect des ratios réglementaires, de la réglementation en matière de risques et de l'efficacité du contrôle interne ;



## Ressources humaines

- Examine la politique de rémunération, de formation, de mobilité et de recrutement du personnel de la Banque ;
- S'assure de l'adéquation entre les priorités opérationnelles et les politiques de recrutement et de formation ;
- Suit la gestion des carrières des hauts potentiels de la Banque ;

## Autres prérogatives

- Veille à une politique de communication commerciale, institutionnelle et financière cohérente ;
- Arbitre les éventuels conflits d'intérêts et l'ensemble des dossiers non résolus relevant de la compétence des entités de la Banque et des comités internes ;
- Propose au Comité Stratégique Groupe des axes de développement de la Banque.

### 4.1.3.4. Les Comités de crédit

#### Comité de Crédit Sénior

Il est présidé par le Président Directeur Général de la Banque et vice-présidé par l'ADG Délégué auprès de la Présidence. Il est spécialisé par marchés à travers la mise en place de deux comités, l'un en charge de l'Entreprise et la Grande Entreprise et l'autre des Particuliers & Professionnels qui se réunissent deux fois par semaine et regroupent les seniors managers de la Banque.

#### Le Comité de Crédit Régional

Le Comité de Crédit Régional (CCR) est tenu une fois par semaine. Les dates de tenue du CCR sont décidées par le Directeur Régional de chaque Région, communiquées à l'ensemble des membres et respectées.

### 4.1.3.5. Comité de déclassement

Dans le cadre du suivi du portefeuille, le Comité de déclassement (normal et restreint) se réunit mensuellement afin d'examiner les comptes en anomalies.

Aussi, des comités de recouvrement et comptes en anomalie ont été instaurés en régions et se réunissent mensuellement.

### 4.1.3.6. Le Comité Risques Groupe

Le Comité des Risques Groupe s'assure de l'efficacité du dispositif de pilotage des risques du Groupe BMCE Bank et de son adéquation avec la politique de gestion des risques définie sur les volets risques de Crédit, Marché et Opérationnels. A ce titre, il :

- S'assure de la mise en œuvre de la politique de gestion des risques crédit, marché et opérationnels à l'échelle du Groupe BMCE Bank,
- Valide toute modification inhérente au pilotage des risques crédit, marché et opérationnels, mise en œuvre au sein des différentes entités du périmètre,
- Prend connaissance de l'évolution des différents indicateurs d'appréciation des risques de crédits, marchés et opérationnels,
- Prend connaissance des faits marquants depuis le dernier Comité et notamment :

- Des résultats des travaux issus de la veille réglementaire et méthodologique,
- Des travaux effectués dans le cadre des projets transverses de nature organisationnelle ou informatique inhérents au pilotage des risques.

## 4.2. RISQUE DE CRÉDIT

### 4.2.1. Procédures de décision

La procédure d'octroi de crédit mise en œuvre au sein de BMCE Bank s'articule autour de deux approches :

- Une approche standardisée pour les produits aux particuliers faisant l'objet de «Product Programs» qui définissent, par produit, les règles de gestion des risques régissant la commercialisation du produit. En effet, la politique des risques repose sur deux piliers :

1- L'utilisation d'une fiche d'autocontrôle qui formate les critères d'acceptation, sur la base desquels l'évaluation des risques est menée. Cette fiche d'autocontrôle reprend les conditions du crédit et vérifie la conformité et le respect des normes de crédit.

2- Un système de délégation qui désigne les niveaux de pouvoirs des autorisations d'attribution de crédit est mis en place. Il permet d'assurer la conformité des décisions prises aux processus de crédit et l'intégrité de la personne délégataire. Chaque demande de prêt transite par toutes les entités subordonnées jusqu'à son octroi par l'entité titulaire de la demande en question.

- Une approche individuelle en fonction des spécificités et des besoins des entreprises qui repose sur trois principes directeurs :

- La gestion du portefeuille de crédit qui permet au Senior Management de détenir suffisamment d'informations pour évaluer le profil de risque de client ;
- La délégation du pouvoir d'approbation à des individus intuitu personae sur la base de leur expérience, jugement, compétence, éducation et formation professionnelle ;
- L'équilibre des pouvoirs, les facilités étant accordées sur la base du jugement d'au moins trois personnes « Troïka ».

Pour certains niveaux de risques, l'approbation du Comité Senior de Crédit ou du Président de la Banque doit être sollicitée. A noter également qu'un contrôle indépendant de la qualité du crédit et du respect des procédures est assuré par le Contrôle Général Groupe et les auditeurs externes. Pareillement, le Pôle Risques Groupe veille de manière autonome et poursuit le maintien de la qualité de gestion des risques et le respect des règles et procédures internes.

La mise en place de la Régionalisation au sein de BMCE Bank a été accompagnée d'une évolution du schéma délégataire afin d'y intégrer la nouvelle dimension régionale, à travers l'attribution de délégations de pouvoir aux régions et l'instauration d'un Comité de Crédit Régional.



#### 4.2.2. Diversification par contrepartie

Évaluée en tenant compte de l'ensemble des engagements portés sur un même bénéficiaire, la diversification du portefeuille de crédit demeure une préoccupation permanente de la politique de risque de la Banque. Les éventuelles concentrations font l'objet d'un examen régulier donnant lieu le cas échéant à des actions correctives.

#### 4.2.3. Diversification sectorielle

La diversification sectorielle du portefeuille de crédit fait également l'objet d'une attention particulière, soutenue par une analyse prospective permettant une gestion dynamique de l'exposition de la Banque. Elle s'appuie sur des études exprimant une opinion sur l'évolution des secteurs et identifiant les facteurs qui expliquent les risques encourus par leurs principaux acteurs. Ainsi, des limites sectorielles sont mise en place au sein de la Banque et ce au travers d'une étude statistique, ce qui permet une allocation optimale des fonds propres par secteur d'activité.

#### 4.2.4. Surveillance

Le Pôle Risques Groupe via l'entité en charge de la «Gestion des Risques de Crédit Groupe» assure, au niveau du Groupe BMCE Bank, des missions de :

- Prévention des Risques de Crédit ;
- Contribution à la politique globale de Crédit ;
- Surveillance permanente des Risques de Crédit.

Fonction clé dans le processus de maîtrise des risques, cette gestion préventive consiste à anticiper les situations de dégradation des risques et à y apporter les ajustements appropriés. Dans le cadre de l'exercice de cette fonction, cette entité est amenée à :

- Surveiller la régularité des engagements : conformité à l'objet du crédit et respect des côtes autorisés, examen des incidents de paiement, revue des dossiers échus...
- Détecter les créances présentant des signes de faiblesse persistants à partir d'un certain nombre de clignotants d'alerte ;
- Suivre avec le réseau l'évolution des principaux risques (créances difficiles, engagements les plus importants et/ ou les plus sensibles) ;
- Déterminer les dossiers éligibles au déclassement au regard de la réglementation en vigueur régissant les créances en souffrance.

#### 4.2.5. Créances en souffrance

En vue d'identifier les créances sensibles et celles éligibles au provisionnement au regard de la réglementation en vigueur, une revue exhaustive du portefeuille de la Banque est effectuée mensuellement à l'aide d'un état des comptes à risques conçu par référence aux critères de classification des créances en souffrance instituées par la circulaire n°19 de BAM, ainsi qu'à d'autres critères de sécurité complémentaires retenus par la Banque.

Il convient de signaler que des indicateurs de gestion des risques supplémentaires ont été mis en place afin de repérer les signes précurseurs de dégradation du risque.

Le provisionnement fait l'objet de contrôle et de suivi par le Contrôle Général Groupe, les Auditeurs Externes et le Comité d'Audit et de Contrôle Interne.

#### 4.2.6. Gestion corrective du portefeuille

##### Recouvrement

Pour améliorer l'efficacité du recouvrement des créances difficiles, le dispositif de recouvrement à l'amiable mis en place au sein de la Banque est doté de deux structures, l'une dédiée aux activités du réseau Entreprise et l'autre à celle du réseau Particuliers/Professionnels. Ces entités ont pour mission de :

- Veiller en permanence à la régularité et à la qualité de l'ensemble des engagements de la Banque ;
- Suivre, principalement via le réseau, ou directement avec les clients concernés, la régularisation de toute insuffisance;
- Adopter une démarche pro-active visant à éviter toute dégradation des créances en souffrance.

#### 4.2.7. Dispositif de notation interne

Dans le cadre des Accords de Bâle, le groupe BMCE Bank a opté pour l'Approche IRBF pour le risque de Crédit (hors Retail).

Concernant le projet notation interne hors Retail, le déploiement de l'outil de notation interne FACT a été généralisé. Des formations ont été dispensées à l'ensemble des acteurs du réseau commercial. Ainsi, l'ancrage opérationnel de la notation interne dans les différents processus d'octroi de crédit est effectif.

Le projet de Scoring pour le segment clientèle Retail, initié au cours de l'exercice 2012, se poursuit avec une mise en oeuvre effective prévue au cours de l'exercice 2013.

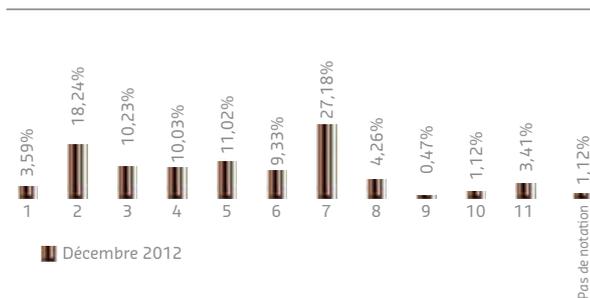
Ces projets qui s'inscrivent dans le cadre du périmètre Groupe BMCE (y compris les filiales locales) ont pour objectifs:

- Préparer l'entrée en vigueur aux méthodes avancées Bâle II et ce, par la mise en place au préalable des modèles de notation interne pour le calcul des actifs pondérés au risque au sens de la réglementation bâloise.
- Ancrer opérationnellement la notation interne et le scoring Retail dans les processus Métiers de la banque et de ses filiales (exemple: utilisation de la notation pour le système de délégation, la tarification, le ciblage commercial et marketing) en facilitant par ailleurs la prise de décision d'octroi de crédit.



Classe	Définition	Catégorie
1	Extrêmement stable à court et moyen terme ; très stable à long terme ; solvable même après de graves bouleversements.	Investement Grade
2	Très stable à court et moyen terme ; stable à long terme ; solvabilité suffisante même lors d'événements néfastes persistants	
3	Solvable à court et moyen terme même après de grosses difficultés ; de légers développements néfastes peuvent être absorbés à long terme	
4	Très stable à court terme ; aucune modification menaçant le crédit attendue dans l'année à venir ; substance suffisante à moyen terme pour pouvoir survivre ; évolution à long terme encore incertaine	
5	Stable à court terme ; aucune modification menaçant le crédit attendue dans l'année à venir, ne peut absorber que des petits développements néfastes à moyen terme	Risque Moyen
6	Capacité limitée à absorber des développements néfastes inattendus	Investement Grade
7	Capacité très limitée à absorber des développements néfastes inattendus	
8	Faible capacité de remboursement des intérêts et du principal à temps. Tout changement des conditions économiques et commerciales internes et externe rendra difficile le respect des engagements	
9	Incapacité de remboursement des intérêts et du principal à temps. Le respect des engagements est lié à l'évolution favorable des conditions commerciales et économiques internes et externes	Risque Elevé
10	Très Fort risque de défaillance, incapacité de remboursement des intérêts et du principal à temps. Défaut partiel de paiement des intérêts et du capital	Sub-Investment Grade
11	Défaut total de paiement des intérêts et du capital	

### Répartition des engagements par classe de risque



### 4.2.8. Politique de couverture et d'atténuation des risques :

#### Les garanties et Sûretés :

Pour la clientèle des particuliers, la Banque requiert pour toute demande de crédit une domiciliation de salaire irrévocable. Les crédits immobiliers sont de surcroît garantis par l'hypothèque en premier rang du bien acquis. Par ailleurs, pour les crédits octroyés aux salariés des entreprises clientes de la Banque dans le cadre de conventions, la Banque dispose d'une garantie morale de l'employeur.

Pour la clientèle des entreprises, la politique des garanties repose sur l'analyse détaillée des contreparties et des risques encourus. Pour certains clients « Corporate », la Banque détient des garanties (réelles ou des cautions bancaires).

Pour les PME et les TPE, la garantie d'usage est appuyée par le recours systématique à la garantie de la Caisse Centrale de Garantie (CCG). En ce qui concerne le financement des projets,

tout actif physique financé est pris en garantie, et compte tenu de la taille du projet et du secteur d'activité des cautions des fonds de garantie sont requises.

### 4.2.9. Limites de Concentration sectorielle :

Ces limites sont définies sur la base de la sinistralité historique et sur la base d'une optimisation de la consommation des fonds propres. Les limites sont établies selon une vision portefeuille et se déclinent par secteur, par type, et par maturité.

### Ventilation des prêts et créances sur les établissements de crédit par zone géographique : (en milliers de DH)

	2012			2011		
	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions
Maroc	13 880 138	59 838	35 258	15 302 970	59 838	35 237
Europe	2 083 561	0	0	2 008 660	.	.
Afrique Sub-saharienne	5 408 667	3 382	3 382	6 486 360	4 177	4 088
<b>Total en principal</b>	<b>21 372 366</b>	<b>63 220</b>	<b>38 640</b>	<b>23 797 990</b>	<b>64 015</b>	<b>39 325</b>
Créances rattachées						
Provisions						
<b>Valeurs nettes au bilan</b>	<b>21 372 366</b>	<b>63 220</b>	<b>38 640</b>	<b>23 797 990</b>	<b>64 015</b>	<b>39 325</b>

(en milliers de DH)

### 4.2.10. Limites de Contrepartie :

Les limites sur les contreparties se gèrent selon deux approches dont les fondements, les principes et les méthodologies diffèrent :

- Pour les crédits non formatés : Les limites de contrepartie sont arrêtées par les instances de décision en fonction des besoins des clients et des risques encourus. Le plafond maximum est fixé à hauteur de 20% des fonds propres ;
- Pour les crédits formatés : Les limites de contrepartie pour ce type de crédit sont prévues par Product Program régissant les produits formatés. Dans le cadre des mises en œuvre des budgets, les limites par produit sont arrêtées au moment de l'élaboration des budgets prévisionnels.

### Ventilation des prêts et créances envers la clientèle par zone géographique

	2012			2011		
	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions
Maroc	107 269 792	5 250 297	3 903 078	94 244 601	5 260 133	3 553 487
Europe	2 604 230	14 201	12 863	2 597 726	9 199	7 621
Afrique Sub-saharienne	26 145 245	3 262 008	1 821 054	22 087 836	2 423 958	1 719 687
<b>Total en principal</b>	<b>136 019 267</b>	<b>8 526 506</b>	<b>5 736 995</b>	<b>118 930 163</b>	<b>7 693 290</b>	<b>5 280 795</b>
Créances rattachées						
Provisions						
<b>Valeurs nettes au bilan</b>	<b>136 019 267</b>	<b>8 526 506</b>	<b>5 736 995</b>	<b>118 930 163</b>	<b>7 693 290</b>	<b>5 280 795</b>

(en milliers de DH)

### 4.2.11. Répartition des engagements :

Le dispositif de gestion du risque de concentration de la Banque repose sur des mesures quantitatives des différents types de risque de concentration et leur confrontation à leurs limites respectives (par secteur d'activité, groupe de contrepartie...).

Cette stratégie est validée par les instances décisionnelles de la Banque ; Elle est revue sur une fréquence annuelle.



### Répartition des engagements par secteur

L'exposition de l'encours des engagements – activité Maroc - à fin décembre 2012 par rapport aux différents secteurs économiques se répartit comme suit :



### 4.3. RISQUE DE MARCHÉ

Les risques de marché sont définis comme les risques de pertes sur des positions de bilan et de hors bilan à la suite de variations des prix du marché, ils recouvrent :

- Le Risque de taux d'intérêt,
- Le Risque sur titre de propriété,
- Le Risque de change,
- Le Risque sur produits de base.

Et deux typologies de risque de crédit sur opérations de marché :

- Risque de Contrepartie,
- Risque de Règlement Livraison.

La cartographie des produits traités au niveau du portefeuille de négociation du Groupe BMCE Bank se répartit par facteur de risque comme suit :

Produits de change	Change «cache»
	Change au comptant
	Change à terme
	Dérivés de change
	Swape de change
Produits sur titres de propriété	Titres de propriété
	Dérivés sur actions/indices
	OPCVM Actions

Produits de taux	I- Prêts/Emprunts corporate et interbancaires Taux fixe (MAD et devises) Taux variable (MAD et Devises)
	II- Titre de créance négociables et tires obligatoires
	II-1 Titres souveraines (inclus : titres émis par le Royaume du Maroc) Taux fixe (MAD) Taux Variable (MAD et Devises)
	II-2 Titres émis par des établissements de crédit et entreprises Taux fixe (MAD) Taux Variable (MAD et Devises)
	III- Prêts/Emprunts de titres Prêts/Emprunts de titres Repo/reserves repo
	IV- Dérivés de taux Swaps de taux Future de taux Forward Rate Agreement
	V- OPCVM de taux OPCVM Monétaire OPCVM Obligataire
Produits sur matières premières Dérivés de crédit	Futures sur matières 1 <sup>ères</sup> Options sur futures sur matières premières Crédit default Swaps (CDS) Crédit Linked Note (CLN)

### Sur base consolidée \*

Libelle des exigences en fonds propres	Montants
Exigence en fonds propres sur risque matiere premiere	5 289
Exigence en fonds propres sur risque de taux	877 229
Exigence en fonds propres sur risque de variations des titres de propriete	70 348
Exigence en fonds propres sur risque de change	39 154
<b>Total de l'exigence en fonds propres au titre du risque de marche</b>	<b>992 021</b>
Total des actifs ponderes au titre des risques de marche	12 400 259

### 4.3.1. Dispositif de Gestion des Risques de Marché

#### Gouvernance

Les principaux acteurs du dispositif de gestion des risques de marché au sein du Groupe BMCE Bank sont :

- La Direction Générale qui met en œuvre les stratégies et politiques en matière de gestion des risques de marché approuvées par le Conseil d'Administration ;
- Le Comité Risques Groupe qui s'assure de l'efficacité du dispositif de pilotage des risques sur opérations de marché du Groupe BMCE Bank et de son adéquation avec la politique de gestion des risques du Groupe ;
- Le département Risques de Marché Groupe qui centralise la gestion des risques de marché du Groupe BMCE Bank en tant que fonction indépendante des Front Office des différentes entités du Groupe, ce qui lui confère une objectivité optimale dans le pilotage des risques de marché ;
- Les Risk Management Units des entités du Groupe BMCE Bank qui assurent un contrôle des activités de marché au sein leur entité et adressent des Reportings au Management des Risques Groupe.



#### 4.3.2. Description du dispositif de Gestion des Risques de Marché

Le dispositif de gestion des risques de marché du Groupe BMCE Bank s'articule autour de trois axes principaux :

- Limites ;
- Indicateurs de risques ;
- Exigences en Fonds Propres ;

##### 4.3.2.1. Limites :

###### ▣ Limites de Contrepartie sur Opérations de Marché

Le processus d'octroi des limites par contrepartie et des demandes de dépassement sur opérations de marché est régi au sein du Groupe BMCE Bank via un système de délégation des pouvoirs encadré par des procédures différenciées suivant le type de contrepartie.

###### ▣ Limites de Marché

Afin de maîtriser la prise de risques de marché au sein du Groupe BMCE Bank et la diversification du portefeuille de négociation, un set de limites de marché a été instauré, et se décline comme suit :

- Les limites de stop/loss par activité sur différents horizons ;
- Les limites de positions par activité ;
- Limites de position ouverte par duration sur l'activité taux Dirham ;
- Limites de position ouverte par devises et par durée pour l'activité Trésoreries devises ;
- Limites de Grecs pour l'activité des dérivés ;
- Limites de position ouverte par devises pour l'activité change ;
- Les limites de transaction.

###### ▣ Limites réglementaires

En complément des limites mises en place en interne, le Groupe BMCE Bank s'assure du respect des limites réglementaires définies par Bank Al-Maghrib telles que :

- La limite sur le ratio de solvabilité et sur le ratio Tier One ;
- La limite sur la position en devise qui ne doit pas excéder 10% des Fonds Propres ;
- La limite sur la position de change globale qui ne doit pas excéder 20% des Fonds Propres.

##### 4.3.2.2. Indicateurs de risque

Différents indicateurs de risque reflétant le niveau d'exposition aux risques de marché sont utilisés au sein du Groupe BMCE Bank et se déclinent comme suit :

- Valeur en risque (VaR) globale et par classe d'actif

La Value-at-Risk est une mesure globale et probabilisée du risque de marché. Elle permet de résumer le risque encouru à travers le calcul de la perte potentielle éventuelle sur un horizon de temps et un degré de probabilité donnés. Contrairement aux indicateurs de risques traditionnels, la valeur en risque combine plusieurs facteurs de risque et mesure leur interaction, prenant ainsi en compte la

diversification des portefeuilles.

- Stress Testing par facteur de risque

Les stress tests reposent sur des scénarios hypothétiques et reflètent l'exposition du portefeuille de négociation du Groupe à des pertes en cas de fluctuations modérées, moyennes ou extrêmes des facteurs de risques de marché.

Ainsi les scénarios hypothétiques reposent sur le stress des composantes suivantes :

- Mouvement des taux ;
- Translation de la courbe des taux ;
- Variation des cours de change ;
- Changement de coefficient dans le panier ;
- Mouvement de la volatilité des devises ;
- Mouvement des sous jacents.

- Sensibilité et duration du portefeuille globale ou par activité pour les positions sur taux.

- Les sensibilités de type delta, gamma, véga, thêta, rho pour les positions sur produits dérivés.

##### 4.3.2.3 Exigences en Fonds Propres

Les exigences en fonds propres réglementaires au titre des risques de marché du Groupe BMCE Bank permettent d'apprécier de façon pertinente le degré d'exposition du Groupe aux différents risques de marché.

#### 4.4. RISQUES OPERATIONNELS

Le Risque Opérationnel se définit comme étant le risque de pertes résultant de l'inadéquation ou la défaillance attribuables à des procédures, moyens humains, systèmes internes ou à des événements extérieurs, susceptibles d'impacter le bon déroulement de l'activité.

##### 4.4.1. Politique de gestion des risques opérationnels

###### 4.4.1.1. Objectif de la gestion des risques opérationnels

Le dispositif de gestion des Risques Opérationnels a pour ambition de répondre aux objectifs suivants :

- Évaluation et prévention des risques opérationnels ;
- Appréciation des contrôles ;
- Mise en œuvre des actions préventives et/ou correctives face aux risques majeurs.

###### 4.4.1.2. Classification

Les risques ou pertes opérationnelles peuvent être analysées et catégorisées selon deux axes, qu'il est important de différencier : les causes ; les conséquences, en termes d'impact financier ou autre, et qui sont classés par type d'événement bâlois.

###### 4.4.1.3. Liens avec les autres types de risques (marché / crédit)

La gestion des risques opérationnels est potentiellement liée à la gestion des autres risques (marché / crédit), et ce à deux niveaux :

- Au niveau global, la réflexion sur le niveau global d'aversion



au risque de la Banque (et à terme sur l'allocation de fonds propres) se doit d'être analysée et suivie « trans-risques »

- Au niveau détaillé, certains risques opérationnels peuvent être liés directement à la gestion des risques de marché et de crédit.

#### 4.4.2. Organisation de la gestion des risques opérationnels

Le cadre permettant la gestion des risques opérationnels au sein du Groupe BMCE est structuré autour de trois principes directeurs :

- Définir un dispositif cible en cohérence avec l'organisation Business du Groupe BMCE Bank et inspiré des meilleures pratiques ;
- Impliquer et responsabiliser les métiers et filiales dans la gestion au quotidien des Risques Opérationnels ;
- Veiller à la séparation des fonctions d'Audit/Contrôle et de Gestion des Risques Opérationnels.

La gestion des Risques Opérationnels du Groupe BMCE Bank implique quatre entités majeures :

- Le Département Risques Opérationnels Groupe en central BMCE Bank ;
- Le Réseau BMCE Bank ;
- les Directions Métiers BMCE Bank ;
- les Filiales.

Des interlocuteurs risques opérationnels ont été désignés au niveau des entités précitées. Il s'agit des :

- Correspondants Risques Opérationnels (CRO);
- Coordinateurs Risques Opérationnels (CORO);
- Relais Risques Opérationnels (RRO).

Le périmètre de gestion des risques opérationnels concerne également les filiales du groupe.

#### 4.4.3. Gouvernance de la gestion des risques opérationnels

La gouvernance des Risques opérationnels au sein du Groupe BMCE est structurée en trois Comités Risques Opérationnels :

- Le Comité Risques Opérationnels Groupe ;
- Le Comité de Suivi des Risques Opérationnels Métiers ;
- Le Comité Risques Opérationnels Filiale ;

Les missions de ces Comités portent sur la revue périodique de :

- L'évolution de l'exposition aux risques opérationnels et de l'environnement de contrôle de ces risques,
- L'identification des principales zones de risque, en termes d'activités et de type de risques,
- La définition des actions préventives et correctives à mettre en place afin de réduire le niveau de risque,
- Le montant de fonds propres à allouer aux risques opérationnels, le coût des actions de prévention à mettre en œuvre ainsi que le coût lié aux assurances à mettre en place.

#### 4.4.4. Principes méthodologiques fondamentaux

Les objectifs stratégiques prioritaires du Groupe BMCE Bank au travers de son dispositif de gestion des risques opérationnels sont de deux types :

- Réduction de l'exposition aux risques opérationnels ;
- Optimisation des exigences en fonds propres relatives aux risques opérationnels.

Le système interne de mesure du risque opérationnel est étroitement associé à la gestion quotidienne des risques de l'établissement au travers :

- Collecte des événements de risque,
- Cartographie des Risques Opérationnels,
- Indicateurs Clé de Risques Opérationnels (Key Risk Indicators).

L'exposition aux risques opérationnels et les pertes subies sont régulièrement notifiées à la direction de l'unité concernée, à la Direction Générale et au Conseil d'Administration. Le système de gestion est correctement documenté, permettant d'assurer le respect d'un ensemble formalisé de contrôles, de procédures internes et de mesures correctives en cas de non-conformité.

Les auditeurs internes et/ou externes sont appelés à examiner périodiquement les processus de gestion et les systèmes de mesure du risque opérationnel. Ces examens portent sur les activités des unités et sur la fonction indépendante de gestion du risque opérationnel.

La gestion des risques opérationnels au sein du groupe BMCE est complètement automatisée au travers d'un outil dédié à savoir MEGA GRC. Ainsi, la collecte des événements de risques, la cartographie des risques opérationnels et les indicateurs clés de risques sont aujourd'hui gérés au niveau de cet outil qui a été déployé au niveau de la banque et des filiales marocaines et européennes.

#### 4.4.4.1. Maîtrise et atténuation des risques opérationnels

Plusieurs types d'attitudes peuvent être envisagés pour la gestion des risques opérationnels :

- Renforcer les contrôles ;
- Couvrir les risques, en particulier via la mise en place d'assurances ;
- Eviter les risques, via notamment le redéploiement d'activités ;
- Elaborer des plans de continuité d'activité ;

Le Groupe BMCE dispose d'un très fort dispositif de contrôle permettant une forte réduction des risques opérationnels. Cependant, en termes de gestion des risques opérationnels et via son dispositif dédié, elle conserve toute latitude pour identifier au cas par cas le comportement optimal, en fonction des différents types de risque explicités au préalable.

Par ailleurs, le Groupe dispose de polices d'assurances permettant d'atténuer les risques encourus relatifs aux dommages des locaux, des fraudes, des vols de valeurs et de responsabilité civile...

#### 4.4.5. Plan de continuité de l'activité

Porté par un courant réglementaire, le plan de continuité d'activité répond à une importance croissante accordée à la minimisation des effets des interruptions des activités, du fait



des interdépendances qui existent entre elles et les ressources sur lesquelles elles reposent, notamment humaines, informatiques ou encore logistiques. Il s'agit d'un ensemble de mesures et procédures visant à assurer, selon divers scénarios de crise, y compris face à des chocs extrêmes, le maintien, le cas échéant de façon temporaire selon un mode dégradé, des prestations de services essentielles de la Banque puis la reprise planifiée des activités.

Les principes stratégiques transverses de la continuité des activités sont les suivants :

■ BMCE Bank a la responsabilité sociale de permettre à sa clientèle de disposer des liquidités qu'elle lui a confiées. Le non-respect de cette obligation en temps de crise pourrait avoir un impact sur l'ordre publi. Ce principe prévaut sur tous les autres.

■ BMCE Bank doit garantir ses engagements envers le système de compensation interbancaire sur la place marocaine.

■ BMCE Bank entend respecter en priorité les engagements juridiques et contractuels (relatifs aux domaines Crédits et Engagements) qu'elle a souscrits, avant de prendre d'autres engagements

■ BMCE Bank entend maintenir sa crédibilité internationale et garantir en priorité ses engagements vis-à-vis des correspondants étrangers

■ Les clients du Groupe BMCE sont prioritaires par rapport aux autres bénéficiaires de ses services.

■ Les services sont pris en compte dans leur réalisation « front to back » (par exemple, de l'agence jusqu'à la comptabilisation).

L'année 2009 a vu le déploiement du dispositif de continuité d'activités. Plusieurs simulations de mise en épreuve du dispositif ont été menées aux travers différentes régions du Royaume.

#### 4.5. STRESS TESTING

Le stress Testing consiste à analyser différents scénarios suite à des chocs extrêmes affectant le portefeuille et a pour objectif :

- De renforcer les outils de mesure de risque afin de prévoir et d'anticiper d'éventuels risque de crédit.
- Une meilleure allocation des fonds propres en prenant en considération l'augmentation continue des encours du crédit du portefeuille

Le groupe BMCE BANK intègre le stress testing comme composante fondamentale de sa politique de gestion des risques, à ce titre, des exercices de stress test sont réalisés régulièrement en sus des nouveaux reportings semestriels instaurés par le régulateur au cours de l'exercice 2012.

#### 4.6. DEFINITION DU RISQUE PAYS

Le risque pays correspond à la possibilité qu'une contrepartie souveraine d'un pays donné ne soit pas en mesure ou refuse, et que les autres contreparties de ce pays ne soient pas en mesure, de remplir leurs obligations à l'égard de l'étranger pour des considérations d'ordre sociopolitique, économique ou financier. Le risque pays peut aussi résulter de la limitation de la libre circulation des capitaux ou d'autres facteurs politiques ou économiques, il est alors qualifié de risque de transfert. Il peut également

découler d'autres risques en liaison avec la survenance d'événements impactant la valeur des engagements sur le pays concerné (désastres naturels, chocs extérieurs)



#### 4.6.1. Description du Dispositif de Gestion du Risque Pays

##### 4.6.1.1 Système de notation Pays

BMCE Bank a développé un système de notation interne pays qui se base sur la combinaison d'informations recueillies des divers rapports émanant d'autorités des pays concernés, d'organismes internationaux (Banque Mondiale, FMI...) et des agences de notation internationales (Coface, SGP...). Cette notation interne permet de disposer d'une appréciation propre à l'échelle groupe des risques encourus sur chaque pays en prenant en compte les critères jugés les plus pertinents.

##### 4.6.1.2 Allocation des Limites Pays

Les limites d'engagements par pays sont établies en tenant compte de :

- l'appréciation du risque pays encouru à la lumière de la notation interne du pays tel que décrit ci-dessus ;
- la répartition et la diversification du portefeuille de chaque filiale et du groupe en respectant une concentration maximale par pays en fonction d'un pourcentage de fonds propres prudentiels (FPP).

##### 4.6.1.3 Système de suivi du Risque Pays

###### 4.6.1.3.1 Identification des expositions au risque pays

La déclinaison des catégories d'opérations réalisées par les lignes métiers se présente comme suit :

- 1) opérations de crédit sur des contreparties étrangères
- 2) opérations sur titres étrangers
- 3) opérations de marchés induisant des risques sur des contreparties étrangères
- 4) opérations de commerce extérieur et garanties diverses

###### 4.6.1.3.2 Reportings des expositions par pays

Le suivi et la surveillance des expositions du Groupe BMCE Bank sur les contreparties étrangères sont assurés à travers une remontée mensuelle sous forme de Reporting, provenant des



filiales à destination du Management des Risques Groupe.

Ces reporting dressent la situation en fin de mois des :

- Expositions par pays, zone géographique, secteur d'activité, classe de risque, type de ligne de bilan et hors bilan...
- Indicateurs de Risque de crédit (Taux de sinistralité, provisions, taux de couverture des créances en souffrance...)

Le Management des Risques Groupe procède au calcul de l'exposition au risque pays ainsi qu'à la consolidation des expositions du Groupe afin d'en dégager les zones et pays à forte exposition.

#### 4.7. GESTION ALM

Afin de préserver les équilibres du bilan dans un horizon moyen long terme, le dispositif de gestion des risques de liquidité et de taux d'intérêt mis en place veille à :

■ Assurer la stabilité des résultats contre les variations des taux d'intérêts, en préservant la marge d'intérêt et en optimisant la valeur économique des Fonds propres ;

■ Assurer un niveau de liquidité suffisant, permettant à la Banque de faire face à ses obligations à tout moment en la mettant à l'abri d'une crise éventuelle ;

■ S'assurer que le risque inhérent aux positions de change ne vienne diminuer la marge bénéficiaire de la Banque;

■ Orienter la stratégie de la Banque de telle sorte à saisir pleinement les opportunités de croissance qui se présentent.

■ La Banque a institué un Comité ALCO, afin de suivre la réalisation de ces objectifs, avec comme principales missions :

- Formuler la politique actif-passif ;
- Organiser et animer les sous comités actif-passif ;
- Avoir une connaissance approfondie des types de risques inhérents aux activités de la Banque et rester informé de l'évolution de ces risques en fonction de la tendance des marchés financiers, des pratiques de gestion des risques, et de l'activité de la Banque ;
- Revoir et approuver les procédures destinées à limiter les risques inhérents aux activités de la Banque en matière d'octroi de crédits, d'investissements, de trading et autres activités et produits significatifs ;
- Maîtriser les systèmes de reporting qui mesurent et contrôlent quotidiennement les principales sources de risque ;
- Revoir et approuver périodiquement les limites de risque en fonction des changements éventuels dans la stratégie de l'institution, approuver les nouveaux produits et réagir à des changements importants des conditions de marché ;
- S'assurer que les différentes lignes de business sont convenablement gérées, par des RH ayant un niveau de connaissance, d'expérience et d'expertise homogène avec la nature des activités supervisées.

##### 4.7.1. Risque de liquidité

La stratégie de la Banque en matière de gestion du risque de liquidité a pour but, d'adapter la structure de ses ressources afin de permettre à la Banque de poursuivre de manière harmonieuse l'expansion de son activité.

Le risque de liquidité se traduit pour la Banque à travers l'impossibilité de satisfaire ses engagements, lorsque des besoins inattendus sont subis, et qu'elle ne peut y faire face à partir de ses actifs liquides.

Une telle éventualité peut trouver son origine dans d'autres causes que la liquidité. Par exemple, des pertes importantes qui résultent des défaillances des contreparties, ou d'évolutions adverses du marché.

Deux sources majeures peuvent générer un risque de liquidité:

- L'incapacité de l'établissement de lever les fonds nécessaires pour faire face à des situations inattendues à court terme, notamment un retrait massif des dépôts ou un tirage maximal des engagements en hors bilan ;

- Le non adossement des actifs et passifs ou le financement des actifs moyen long terme par des passifs à court terme.

Un niveau de liquidité acceptable est un niveau qui permet à la Banque à la fois de financer l'évolution de ses actifs, et de faire face à ses engagements dès qu'ils sont exigibles, en mettant ainsi la Banque à l'abri d'une crise éventuelle.

Deux indicateurs permettent d'apprécier le profil de liquidité de la Banque :

- Le coefficient de liquidité (tel que défini par la Banque Centrale);
- Le profil des impasses cumulées à horizon 12 mois en mode statique.

La technique des impasses / Gap périodiques ou cumulées en dirhams et en devises, permet d'évaluer le niveau de risque de liquidité encouru par la Banque à court, moyen et long termes. Cette technique permet d'estimer les besoins nets de refinancement sur différents horizons et arrêter les modalités adéquates de couverture.

##### 4.7.2. Risque de taux

Le risque de taux d'intérêt est le risque que l'évolution future des taux d'intérêts vienne réduire les marges prévisionnelles de la Banque.

La variation des taux d'intérêt impacte également la valeur actualisée des flux futurs attendus. Le degré d'impact sur la valeur économique des actifs et des passifs dépend de la sensibilité des différentes composantes du bilan à une variation des taux.

L'appréciation du risque de taux peut s'effectuer au travers un ensemble de simulations de stress testing, dans le cadre d'un scénario de variation des taux de 200 pbs tel que préconisé par le Comité de Bâle.

La stratégie de la Banque en matière de gestion du risque de taux d'intérêt, veille à assurer la stabilité des résultats contre les variations des taux d'intérêts, en préservant la marge d'intérêt et en optimisant la valeur économique des Fonds propres.

Les variations des taux d'intérêts peuvent avoir des répercussions néfastes sur la marge d'intérêt de la Banque, et par conséquent causer de sérieuses déviations par rapport au plan initial.

Afin de neutraliser ces risques de déviation, le département ALM oriente régulièrement la stratégie de la Banque en fixant des



règles d'adossement des emplois à des ressources de même nature, et en définissant un seuil de tolérance maximum de déviation de la marge d'intérêt par rapport au PNB prévisionnel.

La technique des impasses / Gap périodiques ou cumulées en dirhams et en devises, permet d'évaluer le niveau de risque de taux encouru par la Banque à court et à moyen long termes.

Cette technique permet d'estimer les décalages d'adossements actif/passif sur différents horizons afin d'arrêter les modalités adéquates de couverture.

#### 4.7.3. Sensibilité de la valeur des portefeuilles bancaires

- Stress testing taux et analyse liquidité :

Des simulations de stress testing sont effectuées afin d'évaluer l'impact d'une variation des taux sur la marge d'intérêt ainsi que sur la valeur économique des Fonds Propres.

Au fin décembre 2012, l'impact d'une variation des taux d'intérêt de 200 pbs sur le PNB est estimé à +122 MDH. La variation de la valeur économique des fonds propres face à un choc de 200 pbs, est estimée à 108 MDH soit 0,78% des fonds propres réglementaires.

- Stress Testing Liquidité :

Afin d'évaluer le profil de liquidité en situation de crise, des simulations sont réalisées en cas de pression sur les ressources (situation de retrait massif des dépôts). Ces scénarii permettent à la Banque d'évaluer sa capacité à faire face à des situations de crise de liquidité.

Trois scénarii sont effectués :

- Scénario 1 : Consiste à prévoir une pression sur les dépôts à vue durant trois mois avec maintien des activités de crédit, le comportement de la liquidité du bilan est mesuré grâce aux impasses de liquidité sur les trois premiers mois. Ce stress test suppose le retrait de 30% des Dépôts à vue sur les trois premiers mois, à raison de 10% chaque mois ;
- Scénario 2 : Ce scénario prévoit une pression relative sur les dépôts à vue avec maintien des activités de crédit sur un horizon de 10 jours.

Le but de ce scénario est de tester la capacité de la Banque à faire face à des retraits qui représentent la partie volatile des dépôts à vue mais sur un délai très court (10 jours) ;

- Scénario 3 : Au 31 décembre 2012, le Gap de liquidité à horizon 12 mois enregistre un excédent de liquidité de DH +7 milliards contre DH +9,9 milliards à fin décembre 2011.

Au 31 décembre 2012, le Coefficient de Liquidité (actifs liquides à un mois sur les exigibilités à un mois) affiche 105,6% au dessus de la limite réglementaire.

#### 4.8. COMPOSITION ET ADÉQUATION DES FONDS PROPRES

Les principales caractéristiques des éléments constituant les fonds propres :

- Capital : La BMCE Bank est dotée d'un capital social de DH 1 794 633 900, composé de 179 463 390 actions ordinaires d'une valeur nominale de 10 DH, entièrement libéré. Chaque action ordinaire donne un droit de vote.

- Dettes subordonnées : Dettes subordonnées : Afin Décembre 2012, le total des dettes subordonnées s'élève à près de

DH 4,4 milliards.

#### 4.8.1. Evaluation de l'adéquation des fonds propres

Le Groupe BMCE Bank a opté pour l'approche standard telle que présentée dans des circulaires de Bank Al-Maghrib (BAM), il s'agit de :

- Circulaire n°26/G/2006 relative aux exigences réglementaires en fonds propres des établissements de crédit et organismes assimilés ;
- Circulaire n°B3/G/2006 relative aux modalités de calcul des actifs pondérés au titre du risque de crédit ;
- Circulaire n°25/G/2006 relative au coefficient minimum de solvabilité des établissements de crédit et organismes assimilés ;
- Circulaire n°24/G/2006 relative aux fonds propres.

Ces circulaires encadrent l'ensemble des risques pris par la Banque. En effet, les méthodes de calcul des risques de marché sont régies par ces mêmes circulaires selon l'approche standard.

Les exigences en Fonds Propres réglementaires au titre des Risques de Crédit s'appliquent sur base individuelle pour chaque entité du Groupe et sur base consolidée au niveau du Groupe BMCE Bank.

**NB : Le Groupe BMCE Bank a lancé en 2009 un projet de notation interne pour la préparation des méthodes avancées.**

#### 4.8.2. Composition des fonds propres

Les fonds propres du Groupe BMCE Bank (selon l'approche standard) sont calculés conformément à la circulaire n° 26/G/2006 relative aux exigences réglementaires en fonds propres des établissements de crédit et organismes assimilés et à la circulaire n° 24/G/2006 relative aux fonds propres.

**Actifs pondérés par type de risques et ratio de solvabilité sur base consolidée (en MDH).**

	2012
Risques de crédit pondérés	136 566
Risques de marché pondérés	12 400
Risques opérationnels pondérés	14 664
<b>Total des actifs pondérés</b>	<b>163 631</b>
Fonds Propres de base	15 838
Ratio des Fonds Propres de Base	9,68%
<b>Fonds propres nets</b>	<b>21 497</b>
Coefficient de solvabilité	13,14%

## 5 - NOTES RELATIVES AU BILAN AU 31/12/2012



### 5.1. ACTIFS, PASSIFS ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RÉSULTAT

	2012			2011		
	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
<b>ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT</b>						
Titres de créance négociables	12 855 398	0	12 855 398	7 493 340	0	7 493 340
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	5 751 852		5 751 852	6 979 579		6 979 579
Autres titres de créances négociables	7 103 546		7 103 546	513 761		513 761
Obligations	399 217	0	399 217	433 914	0	433 914
Obligations d'Etat			0			0
Autres obligations	399 217		399 217	433 914		433 914
Actions et autres titres à revenu variable	20 970 684	0	20 970 684	23 763 897	0	23 763 897
Opérations de pension	0	0	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0	0	0
Aux établissements de crédit						
À la clientèle entreprises						
À la clientèle particuliers						
Instruments financiers dérivés de transaction	19 378	0	19 378	41 165	0	41 165
Instruments dérivés de cours de change	18 801		18 801	40 588		40 588
Instruments dérivés de taux d'intérêt	577		577	577		577
Instruments dérivés sur actions						
Instruments dérivés de crédit						
Autres instruments dérivés						
<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT</b>	<b>34 244 677</b>	<b>0</b>	<b>34 244 677</b>	<b>31 732 316</b>	<b>0</b>	<b>31 732 316</b>
Dont titres prêtés						
Hors actions et autres titres à revenu variable						
<b>PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT</b>						
Emprunts de titres et ventes à découvert						
Opérations de pension						
Emprunts	0	0	0	0	0	0
Etablissements de crédit						
Clientèle Entreprises						
Dettes représentées par un titre						
Instruments financiers dérivés de transactions	1 614	0	1 614	1 752	0	1 752
Instruments dérivés de cours de change	1 614		1 614	1 752		1 752
Instruments dérivés de taux d'intérêt			0			0
Instruments dérivés sur actions			0			0
Instruments dérivés de crédit						
Autres instruments dérivés						
<b>TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT</b>	<b>1 614</b>	<b>0</b>	<b>1 614</b>	<b>1 752</b>	<b>0</b>	<b>1 752</b>

(En milliers de DH)

### REPARTITION DES INSTRUMENTS FINANCIERS PAR NATURE DE PRIX DE MARCHÉ OU DE MODELE UTILISE POUR LA VALORISATION

	2012				2011			
	Prix de marché	Modèle avec paramètres observables	Modèle avec paramètres non observables	TOTAL	Prix de marché	Modèle avec paramètres observables	Modèle avec paramètres non observables	TOTAL
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>								
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	34 244 677			34 244 677	31 732 316			31 732 316
Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option								
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>								
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	1 614			1 614	1 752			1 752
Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option								

(En milliers de DH)



## 5.2 - ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

	2012	2011
<b>Titres de créance négociables</b>	0	0
Bons du Trésor et autres effets mobilisables auprès de la banque centrale		
Autres titres de créance négociables		
<b>Obligations</b>	0	0
Obligations d'Etat		
Autres Obligations		
<b>Actions et autres titres à revenu variable</b>	3 135 119	2 628 596
Dont titres cotés	240 129	435 416
Dont titres non cotés	2 894 990	2 193 180
<b>TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE AVANT DEPRECIATION</b>	<b>3 135 119</b>	<b>2 628 596</b>
Provisions pour dépréciation des actifs disponibles à la vente	-339 196	-298 219
Titres à revenu fixe		
Titres à revenu variable	-339 196	-298 219
<b>TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE, NETS DE DEPRECIATIONS</b>	<b>2 795 923</b>	<b>2 330 377</b>
Dont titres à revenu fixe, nets de dépréciations		

(En milliers de DH)

## 5.3 - OPÉRATIONS INTERBANCAIRES, CRÉANCES ET DETTES SUR ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

### Prêts consentis et créances sur les établissements de crédit

	2012	2011
Comptes à vue	6 731 875	5 911 143
Prêts	13 251 828	17 945 572
Opérations de pension	1 451 883	5 310
<b>TOTAL DES PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS AVANT DEPRECIATION</b>	<b>21 435 586</b>	<b>23 862 025</b>
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	-38 640	-39 345
<b>TOTAL DES PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS NETS DE DEPRECIATION</b>	<b>21 396 946</b>	<b>23 822 680</b>

(En milliers de DH)

### Dettes envers les établissements de crédit

	2012	2011
Comptes à vue	1 829 261	2 348 107
Emprunts	18 433 119	13 583 608
Opérations de pension	13 965 786	8 916 894
<b>TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT</b>	<b>34 228 166</b>	<b>24 848 609</b>

(En milliers de DH)



## 5.4 - PRÊTS, CRÉANCES ET DETTES SUR LA CLIENTÈLE

### Prêts consentis et créances sur la clientèle

	2012	2011
Comptes ordinaires débiteurs	20 455 562	17 335 789
Prêts consentis à la clientèle	100 796 021	89 763 953
Opérations de pension	12 780 120	9 910 252
Opérations de location-financement	10 514 070	9 650 410
<b>TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AVANT DEPRECIATION</b>	<b>144 545 773</b>	<b>126 660 404</b>
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-5 736 995	-5 317 746
<b>TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE NETS DE DEPRECIATION</b>	<b>138 808 778</b>	<b>121 342 658</b>

(En milliers de DH)

### Ventilation des créances envers la clientèle par agent économique

	2012	2011
Banque au Maroc	95 425 585	83 659 441
Services Financiers Spécialisés	13 185 606	12 290 691
Activités à l'international	30 191 767	25 391 404
Gestion d'actifs et Banque d'Affaires	5 820	1 122
Autres Activités	0	0
<b>TOTAL EN PRINCIPAL</b>	<b>138 808 778</b>	<b>121 342 658</b>
Dettes rattachées		
<b>VALEUR AU BILAN</b>	<b>138 808 778</b>	<b>121 342 658</b>

(En milliers de DH)

### Ventilation des créances sur la clientèle par zone géographique

	2012	2011
Maroc	108 617 015	95 951 254
Afrique Subsaharienne	27 586 199	22 792 100
Europe	2 605 564	2 599 304
<b>TOTAL EN PRINCIPAL</b>	<b>138 808 778</b>	<b>121 342 658</b>
Dettes rattachées		
<b>VALEUR AU BILAN</b>	<b>138 808 778</b>	<b>121 342 658</b>

(En milliers de DH)

### Dettes envers la clientèle

	2012	2011
Comptes ordinaires créditeurs	63 669 812	57 769 414
Comptes à terme	57 469 626	52 986 886
Comptes d'épargne	17 903 838	19 881 953
Bons de caisse	4 107 980	4 911 391
Opérations de pension	1 499 501	3 602 366
<b>TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE</b>	<b>144 650 757</b>	<b>139 152 010</b>

(En milliers de DH)

### Ventilation des dettes envers la clientèle par agent économique

	2012	2011
Banque au Maroc	102 081 985	100 669 553
Services Financiers Spécialisés	1 184 434	1 342 518
Activités à l'international	41 384 338	37 139 939
Gestion d'actifs et Banque d'Affaires	0	0
Autres Activités	0	0
<b>TOTAL EN PRINCIPAL</b>	<b>144 650 757</b>	<b>139 152 010</b>
Dettes rattachées		
<b>VALEUR AU BILAN</b>	<b>144 650 757</b>	<b>139 152 010</b>

(En milliers de DH)



## Ventilation des dettes sur la clientèle par zone géographique

	2012	2011
Maroc	103 266 419	102 012 071
Afrique Subsaharienne	40 317 675	36 114 558
Europe	1 066 663	1 025 381
<b>TOTAL EN PRINCIPAL</b>	<b>144 650 757</b>	<b>139 152 010</b>
Dettes rattachées		
<b>VALEUR AU BILAN</b>	<b>144 650 757</b>	<b>139 152 010</b>

(En milliers de DH)

## 5.5 - DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE

	2012	2011
<b>Autres dettes représentées par un titre</b>	<b>14 014 897</b>	<b>12 008 860</b>
Titres de créances négociables	14 014 897	12 008 860
Emprunts obligataires		
<b>Dettes subordonnées</b>	<b>4 633 718</b>	<b>3 803 161</b>
Emprunt subordonnés	4 633 718	3 803 161
À durée déterminée	1 853 463	3 803 161
À durée indéterminée	2 780 255	
<b>Titres subordonnés</b>	<b>0</b>	<b>860 172</b>
À durée déterminée		
À durée indéterminée	0	860 172
<b>Fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie</b>	<b>126 616</b>	<b>241 048</b>
<b>TOTAL</b>	<b>18 775 231</b>	<b>16 913 241</b>

(En milliers de DH)

## 5.6 - ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS JUSQU'À L'ÉCHÉANCE

	2012	2011
<b>Titres de créance négociables</b>	<b>9 689 814</b>	<b>8 756 623</b>
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	9 669 842	8 721 040
Autres titres de créance négociables	19 972	35 583
<b>Obligations</b>	<b>829 127</b>	<b>834 288</b>
Obligations d'Etat		
Autres Obligations	829 127	834 288
<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS DETENUS JUSQU'À LEUR ECHEANCE</b>	<b>10 518 941</b>	<b>9 590 911</b>

(En milliers de DH)

## 5.7 - IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS

	2012	2011
Impôts courants	215 856	408 979
Impôts différés	310 849	321 084
<b>Actifs d'impôts courants et différés</b>	<b>526 706</b>	<b>730 063</b>
Impôts courants	36 296	324 592
Impôts différés	983 149	934 127
<b>Passifs d'impôts courants et différés</b>	<b>1 019 445</b>	<b>1 258 719</b>

(En milliers de DH)



## 5.8 - COMPTES DE RÉGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

	2012	2011
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	5 257	5 110
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	23 329	24 020
Comptes d'encaissement	329 945	297 910
Part des réassureurs dans les provisions techniques		
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	381 273	356 710
Autres débiteurs et actifs divers	4 198 971	3 875 291
<b>TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS</b>	<b>4 938 775</b>	<b>4 559 041</b>
Dépôts de garantie reçus	42 250	60 221
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	9 297 681	4 230 455
Comptes d'encaissement	770 861	685 798
Charges à payer et produits constatés d'avance	537 031	365 626
Autres créditeurs et passifs divers	2 562 304	3 628 970
<b>TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS</b>	<b>13 210 127</b>	<b>8 971 070</b>

(En milliers de DH)

## 5.9 - PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

	2012	2011
Euler Hermes Acmar	27 177	21 180
Banque de Développement du Mali	214 595	184 792
Casablanca Finance Markets	0	31 752
Eurafric Information	-4 888	-3 503
Hanouty	-5 544	7 165
Société Conseil Ingénierie et Développement	123 141	112 177
Participations dans sociétés mises en équivalences détenues par les filiales	52 447	45 795
<b>PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS MISES EN EQUIVALENCE</b>	<b>406 928</b>	<b>399 358</b>

(En milliers de DH)

## Données financières publiées en normes comptables locales par les principales sociétés mises en équivalence

	Total du bilan	Produit net bancaire-chiffre d'affaires	Résultat net part du groupe
Euler Hermes Acmar	333 421	125 337	5 996
Banque de Développement du Mali	7 665 758	414 523	38 567
Eurafric Information	203 766	4 422	-531
Hanouty	27 146	21 025	-10 940
Société Conseil Ingénierie et Développement	92 303	297 341	15 632

(En milliers de DH)

## 5.10 - IMMOBILISATIONS DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION

	2012			2011		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
<b>Immobilisations Corporelles</b>	8 936 538	3 805 010	5 131 528	8 152 649	3 088 523	5 064 126
Terrains et constructions	2 031 429	516 758	1 514 671	2 617 698	534 135	2 083 563
Équipement, Mobilier, Installations	3 551 517	1 507 439	2 044 078	2 859 747	1 290 230	1 569 517
Biens mobiliers donnés en location	0	0	0	0	0	
Autres immobilisations	3 353 592	1 780 813	1 572 779	2 675 204	1 264 158	1 411 046
<b>Immobilisations Incorporelles</b>	1 592 323	840 868	751 455	1 339 715	694 634	645 081
Logiciels informatiques acquis	1 020 384	520 987	499 397	821 009	410 414	410 595
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	0	0	0	0	0	
Autres immobilisations incorporelles	571 939	319 881	252 058	518 706	284 220	234 486
<b>Immeubles de placements</b>	693 382	79 222	614 160	594 302	47 203	547 099

(En milliers de DH)



## 5.11 - ECARTS D'ACQUISITION

	2012	2011
Valeur brute comptable en début de période	832 470	531 006
Cumul des dépréciations enregistrées en début de période		
Valeur nette comptable en début de période	832 470	531 006
Acquisitions		403 987
Cessions		
Dépréciations comptabilisées pendant la période		
Écarts de conversion		
Filiales précédemment mises en équivalence		
Autres mouvements (*)		-102 523
Valeur brute comptable en fin de période	832 470	832 470
Cumul des dépréciations enregistrées en fin de période		
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE EN FIN DE PÉRIODE</b>	<b>832 470</b>	<b>832 470</b>

(\*) La constatation de corrections concernant le Good Will comptabilisé antérieurement sur le titre Hanouty.

(En milliers de DH)

Les écarts d'acquisition se répartissent par pôles de la manière suivante

	Valeur nette comptable 12/2012	Valeur nette comptable 12/2011
Maghrébaïl	10 617	10 617
Banque de développement du Mali	3 588	3 588
Salafin	5 174	5 174
Maroc Factoring	1 703	1 703
BMCE Capital Bourse	2 618	2 618
BMCE International (Madrid)	3 354	3 354
Bank Of Africa	207 863	207 863
Locasom	98 725	98 725
Hanouty	0	0
CID	14 555	14 555
Autres	484 273	484 273
<b>TOTAL GROUPE</b>	<b>832 470</b>	<b>832 470</b>

(En milliers de DH)

## 5.12 - PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

	2012	2011
<b>TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN DÉBUT DE PÉRIODE</b>	<b>457 440</b>	<b>349 988</b>
Dotations aux provisions	131 271	93 783
Reprises de provisions	-83 187	14 713
Utilisation des provisions	16 737	
Variation des parités monétaires et divers	974	-1 044
<b>TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN FIN DE PÉRIODE</b>	<b>523 235</b>	<b>457 440</b>

(En milliers de DH)

## 6 - ENGAGEMENT DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE



### 6.1 - ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT

	2012	2011
<b>Engagements de financements donnés</b>	<b>14 794 963</b>	<b>17 113 203</b>
Aux établissements de crédit	1 630 754	1 401 513
A la clientèle	13 164 209	15 711 690
Ouverture de crédit		
Autre engagements en faveur de la clientèle		
<b>Engagements de financement reçus</b>	<b>1 451 765</b>	<b>1 926 289</b>
Des établissements de crédit	1 451 765	1 926 289
De la clientèle	0	0

(En milliers de DH)

### 6.2 - ENGAGEMENTS DE GARANTIE

	2012	2011
<b>Engagements de garantie donnés</b>	<b>17 822 232</b>	<b>18 996 469</b>
D'ordre des établissements de crédit	6 212 808	6 745 730
D'ordre de la clientèle	11 609 424	12 250 739
Cautions administratives et fiscales et autres cautions		
Autres garanties d'ordre à la clientèle		
<b>Engagements de garantie reçus</b>	<b>36 315 329</b>	<b>32 303 600</b>
Des établissements de crédit	35 106 346	30 263 580
De l'état et d'autres organismes de garantie	1 208 983	2 040 020

(En milliers de DH)

# 7 - RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES CONSENTIS AU PERSONNEL



## 7.1 DESCRIPTIF DE LA MÉTHODE D'ÉVALUATION

Les avantages aux personnels comptabilisés correspondent à la médaille de travail et à l'indemnité fin de carrière. L'évaluation de l'engagement relatif à ces deux avantages a été réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées, préconisée par IAS 19

## 7.2 SYNTHÈSE DES PROVISIONS ET DESCRIPTION DES RÉGIMES EXISTANTS

### 7.2.1 Provisions au titre des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme accordés aux salariés

	2012	2011
Provision pour indemnités de retraite et assimilées	235 228 400	230 679 497
Provision pour prime spéciale d'ancienneté		
Autres provisions		
<b>TOTAL</b>	<b>235 228 400</b>	<b>230 679 497</b>

### 7.2.2 Hypothèses de base des calculs

En pourcentage	2012	2011
Taux d'actualisation	4,50%	4,50%
Taux d'évolution des salaires	3%	3%
Taux de rendement des actifs	N/A	N/A
Autres	11%	11%

## 7.3 COÛT DES RÉGIMES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

	2012	2011
Charge normal de l'exercice	17 046 276	14 571 320
Charge d'intérêts	9 773 304	9 842 698
Rendements attendus des fonds		
Amortissement des écarts actuariels		
Amortissement des gains et pertes nettes	-	11 352 669
Indemnités supplémentaires		
Autre		
<b>Coût net de la période</b>	<b>26 819 580</b>	<b>35 766 687</b>
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

## 7.4 EVOLUTION DE LA PROVISION INSCRITE AU BILAN

	2012	2011
<b>Dette actuarielle d'ouverture</b>	<b>230 679 497</b>	<b>219 185 849</b>
Charge normale de l'exercice	17 046 276	25 923 989
Charge d'intérêts	9 773 304	9 842 698
Écarts d'expérience		
Autres écarts actuariels		
Amortissement des gains et pertes nettes		
Prestations versées	-22 270 677	-24 273 039
Indemnités supplémentaires		
Autre		
<b>Dette actuarielle de clôture</b>	<b>235 228 400</b>	<b>230 679 497</b>
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

## 8 - INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



### 8.1 EVOLUTION DU CAPITAL ET RÉSULTAT PAR ACTION

	2012	2011
Capital (DH)	1 794 633 900	1 719 633 900
Nombre d'actions	179 463 390	171 963 390
Résultat Net Part du Groupe (DH)	923 152 000	850 199 000
Résultat par Action (DH)	5,1	4,9

### 8.2 - PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
BMCE BANK	Banque			Mère
BMCE CAPITAL	Banque d'Affaires	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion d'actifs	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL BOURSE	Intermédiation boursière	100,00%	100,00%	I.G.
MAROC FACTORING	Factoring	100,00%	100,00%	I.G.
MAGHREBAIL	Crédit-Bail	51,00%	51,00%	I.G.
SALAFIN	Crédit à la consommation	74,50%	74,50%	I.G.
BMCE INTERNATIONAL MADRID	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
LA CONGOLAISE DE BANQUE	Banque	25,00%	25,00%	I.G.
BMCE BANK INTERNATIONAL UK	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BANK OF AFRICA	Banque	65,02%	65,02%	I.G.
LOCASOM	Location de voiture	100,00%	97,31%	I.G.
RM EXPERTS	Recouvrement	100,00%	100,00%	I.G.
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Banque	27,38%	27,38%	M E E
EULER HERMES ACOMAR	Assurance	20,00%	20,00%	M E E
HANOUTY	Distribution	45,55%	45,55%	M E E
EURAFRIC INFORMATION	Informatique	41,00%	41,00%	M E E
CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT	Bureau d'études	38,90%	38,90%	M E E

### 8.3 - PARTIES LIÉES

#### 8.3.1 - Relation entre les sociétés consolidées du Groupe

	Entreprises consolidées par intégration proportionnelle	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
<b>Actif</b>			
Prêts, avances et titres		23 627	8 960 910
Comptes ordinaires		14 315	3 526 878
Prêts		9 312	1 892 863
Titres			3 541 169
Opération de location financement			
Actif divers			444 311
<b>Total</b>		<b>23 627</b>	<b>9 405 221</b>
<b>Passif</b>			
Dépôts		30 848	5 036 253
Comptes ordinaires		30848	4 785 499
Autres emprunts			250 754
Dettes représentées par un titre			3 508 809
Passif divers			860 159
<b>Total</b>		<b>30 848</b>	<b>9 405 221</b>
<b>Engagements de financement et de garantie</b>			
Engagements donnés			879 154
Engagements reçus			879 154

(En milliers de DH)



### 8.3.2 - Eléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées

	Entreprises consolidées par intégration proportionnelle	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
Intérêts et produits assimilés		-7 565	-258 736
Intérêts et charges assimilées		14 511	272 127
Commissions (produits)			-75 928
Commissions (charges)			35 405
Prestations de services données			
Prestations de services reçues			
Loyers reçus			-139 920
Autres			167 057

(En milliers de DH)



## BMCE Bank

Société Anonyme

Capital : 1 794 633 900 dirhams

Siège Social : 140, avenue Hassan II, 20000, Casablanca

Arrêté du Ministre des Finances n° 2348-94 du 14 rabii I 1415 (23 août 1994)

Registre de Commerce : CASA 27.129

### SECRETARIAT GENERAL GROUPE

Tél. : 05 22 49 80 04

Fax : 05 22 26 46 55

### COMMUNICATION FINANCIERE

Tél. : 05 22 49 80 03 / 05 22 46 21 97

Fax : 05 22 26 49 65

E-mail : [relationsinvestisseurs@bmcebank.co.ma](mailto:relationsinvestisseurs@bmcebank.co.ma)

PORTAIL BMCE BANK : [www.bmcebank.ma](http://www.bmcebank.ma)

SITE DU COMMERCE INTERNATIONAL : [www.bmcetrade.com](http://www.bmcetrade.com)

PORTAIL BMCE CAPITAL : [www.bmcecapital.com](http://www.bmcecapital.com)